Les 4ème et 5ème de Ligue 1 s'affrontent demain soir à Béchar

Les enjeux chics du choc JSS-MCO

P.11

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal du citoyen 25ème année
N°7433 - JEUDI 12 MARS 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Agriculture

Plaidoyer pour la préservation des zones steppiques

P.04

Un médicament contrefait qui tue en 5 jours circulerait en Algérie

Ce qu'il faut savoir sur l'Escodyne

Un flou persistant entoure ce médicament dont l'origine pourrait avoir été établie. Qui l'a introduit en Algérie? Par quel moyen? Selon des tenants et aboutissants de cette affaire de faux médicament soi-disant conseillé pour les migraines et les douleurs de la tête, il pourrait forcément s'agir d'un médicament contrefait introduit par la contrebande. Alerte maximale et danger gravissime de santé publique.

Lire en page 03

ORAN P.07

Indemnisation des professionnels de la pêche des suites des intempéries

«Le dossier avance bien»

Algeria-Invest-Expo

Oran s'apprête à accueillir la 8ème édition

Trottoirs occupés, tramway menacé...

L'anarchie routière s'installe

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Installé par le Premier ministre

Kamel Oukaci nouveau DG de l'ONS

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé, ce mardi, à l'installation de M. Kamel Oukaci dans ses fonctions de directeur général de l'Office national des statistiques (ONS), ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué.

Le Pr Oukaci est titulaire d'un doctorat en sciences économiques et a occupé le poste d'enseignant chercheur à la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion à l'Université de Bejaïa, selon le communiqué. A cette occasion, le Premier ministre a souligné "l'impératif d'une vision renouvelée de l'appareil statistique, alignée sur les orientations de Monsieur le président de la République. Celle-ci doit désormais s'arrimer aux nouvelles technologies de la production, du traitement et de l'utilisation des statistiques". Il a, par ailleurs, mis en exergue l'exigence d'une territorialisation du système statistique national ainsi que son interopérabilité pour garantir l'exploitation optimale des données dans la conduite des politiques publiques économiques, sociales et environnementales, ajoute la même source.

Usage des caméras de surveillance sur le lieu de travail

Aissaoui Boualem clarifie

L'Autorité nationale de protection des données à caractère per sonnel (ANPDP), via Aissaoui Boualem, a clarifié les règles sur la vidéosurveillance au travail, insistant sur le fait que l'autorité encadre l'usage des données filmées et non l'achat de matériel. La réglementation impose la déclaration des systèmes, l'interdiction de filmer dans les lieux intimes, le droit d'accès et d'opposition pour les employés, une conservation maximale d'un an et des sanctions pénales en cas d'abus. En somme, cette mise au point de l'ANPDP vise à instaurer un équilibre entre la sécurité nécessaire des locaux professionnels et la préservation fondamentale des libertés individuelles au travail.

La Chaine 2 lance la 4ème édition

« Nous, enfants de demain » samedi prochain

La Chaîne 2 de la Radio algérienne lancera, samedi prochain, la 4ème édition de l'initiative citoyenne «Nous, enfants de demain», au profit des enfants atteints de cancer. « Après le succès des précédentes éditions, cette opération solidaire revient cette année pour réaffirmer l'engagement de l'institution en faveur de l'enfance, en plaçant le bien-être des générations futures au cœur des préoccupations nationales», lit-on dans un communiqué du directeur de la Chaîne d'expression amazighe. Dans le cadre de cette initiative, qui se tiendra le samedi 14 mars 2026 de 10h à 14h, un périple citoyen sera organisé à travers quatre wilayas (Annaba, Boussaâda, Boumerdès et Sidi Bel Abbès). À cette occasion, les équipes rédactionnelles et techniques de la Chaîne 2 sillonneront ces régions pour aller à la rencontre des citoyens et des structures concernées.

Au cours de ce périple, et à travers une émission spéciale, les organisateurs entendent dresser un état des lieux de l'accompagnement social et médical des enfants dans ces régions, mettre en lumière les dernières innovations et avancées thérapeutiques en matière de pédiatrie et de soins spécialisés, et œuvrer à fédérer les différents acteurs en créant une passerelle directe entre les parents, le mouvement associatif et les professionnels du secteur.

Haut Conseil Islamique (HCI)

Conférence sur le rôle pionnier et les efforts de l'Algérie au service du Saint Coran

Le Haut Conseil Islamique (HCI) a organisé hier mardi à Alger une conférence scientifique et une exposition du Saint Coran, soulignant les efforts déployés par l'Etat algérien au service du Saint Coran et à la préservation de l'identité religieuse nationale. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs , Youcef Belmehdi, a mis l'accent, sur «l'engagement de l'Algérie en faveur de l'impression du Saint Coran à travers ses différentes étapes, notamment la version Mus'haf Roudoussi». Le ministre a également évoqué «l'histoire de l'impression du Saint Coran en Algérie par la famille Roudoussi et les oulémas algériens pour sa préservation, du 5e au 9e siècle de l'Hégire», citant les oulémas qui ont contribué, à travers l'histoire, à «la consécration et à l'enseignement des sciences coraniques en Algérie». Il a également passé en revue les efforts du secteur des affaires religieuses au service du Saint Coran, notamment en investissant dans les contributions de nombreux calligraphes algériens, sans oublier l'impression du Saint Coran en braille selon la version Warsh d'après Nafi' pour les non-voyants, qui connaît «un grand succès» à travers le monde, en particulier en Afrique. Pour sa part, le recteur de Djamaa el Djazair, Mohamed Maâmoune Al-Kacimi Al-Hoceini a mis en exergue les efforts de l'Algérie pour l'impression du Mus'haf historique Roudoussi après l'indépendance, une version très demandée à l'échelle nationale et internationale, notamment en Afrique.

Le RND organise une conférence sur l'impact de la transformation numérique

Le secrétaire général du RND, Moundhir Boudhen, a animé une rencontre partisane à Relizane, marquée par l'organisation d'une conférence intellectuelle intitulée «La transformation numérique et son impact sur le renforcement de l'efficacité de la politique de développement local».

La rencontre s'est tenue à l'hôtel Mina, au centre-ville, en présence des cadres et militants du parti, sous la supervision du secrétaire de wilaya du RND, Aliane Ali. Lors de son intervention, Boudhen a affirmé que le RND s'oriente vers la reconquête de sa place politique naturelle sur la scène nationale, soulignant que le parti œuvre à proposer des programmes réalistes répondant aux préoccupations des citoyens et accompagnant les mutations économiques et sociales que connaît le pays. Il a également indiqué que la prochaine étape exige l'élargissement de la base militante et l'ouverture aux compétences nationales et à la jeunesse, tout en renforçant l'organisation du parti à travers les différentes wilayas du pays. Il a toutefois précisé que le rajeunissement du parti ne signifie pas l'exclusion des cadres historiques ou des fondateurs, mais repose plutôt sur la complémentarité entre la dynamique des jeunes et l'expérience des cadres ayant accumulé une longue pratique au sein du parti et des institutions de l'État.

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE JOURNAL DU CITOYEN
EDITE PAR LA SARL **EDIMARCOM-DIST**
Au Capital de 100.000 DA
Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI
Directeur Technique
Benyoucef Mohamed
Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérle

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77
E-mailagence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Un médicament contrefait qui tue en 5 jours circulerait en Algérie

Ce qu'il faut savoir sur l'Escodyne

Par B.Habib

Un flou persistant entoure ce médicament dont l'origine pourrait avoir été établie. Qui l'a introduit en Algérie ? Par quel moyen ? Selon des tenants et aboutissants de cette affaire de faux médicament soi-disant conseillé pour les migraines et les douleurs de la tête, il pourrait forcément s'agir d'un médicament contrefait introduit par la contrebande. Alerte maximale et danger gravissime de santé publique. Les autorités sanitaires de la wilaya de Bordj Bou Arréridj ont lancé une mise en garde contre la commercialisation d'un médicament illicite introduit frauduleusement sur le territoire national. L'Escodyne comme l'indique son nom est un médicament non autorisé conseillé faussement pour traiter des migraines et des maux de tête alors que son utilisation effective est grave et peut conduire son patient à la mort rapide en cinq jours seulement, ce qui augmente les suspicions et les origines exactes autour de ce médicament mystérieux que certains n'hésitent pas d'ailleurs de qualifier son origine de «sioniste». Les dernières infos parues dans certains médias affectent l'origine de ce médicament falsifié et nuisible à la santé humaine publique à Israël. D'un emballage jaune sur lequel est écrit en demi vert « Esco » et en demi noir «Dyne», ce médicament ressemble beaucoup à Doliprane côté emballage évidemment et donc le patient qui a l'habitude de s'en servir pourrait le confondre avec n'importe quel autre médicament du point de vue de la ressemblance de l'emballage, à la différence que le Doliprane médicament reconnu à l'origine français est également produit en Algérie à travers par exemple la firme «Sanofi Algérie». La circulation de ce médicament pour le moins bizarroïde appelé l'Escodyne a été détectée à l'Est du pays et les autorités ministérielles du pays sont d'ores et déjà au four et au moulin pour le localiser et le retirer du marché. D'un autre côté, ce médicament a été mis en lumière par le syndicat national algérien des pharmaciens d'officines. Ce syndicat mentionne clairement que l'Escodyne est un produit qui n'est pas enregistré en Algérie et ne figurant pas non plus dans la liste nationale des médicaments. La Direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya de Bordj Bou Arréridj a diffusé une mise en garde urgente concernant la commercialisation illicite de l'Escodyne®. Ce produit contrefait, présenté comme un antalgique, représenterait un danger vital immédiat pour ses utilisateurs. L'alerte, relayée par le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), fait état d'une situation alarmante. Selon la correspondance adressée aux établissements de santé et aux officines, la consommation de ce produit — dont la composition réelle est inconnue — peut entraîner des complications graves, voire le décès du patient dans un délai de seulement cinq jours. Utilisé par erreur pour traiter les "maux de tête courants", l'Escodyne® n'est pas un médicament autorisé. Voici ce que les autorités ont révélé sur son parcours : Le produit se présente frauduleusement comme un médicament d'origine inconnue. Il est introduit clandestinement sur le territoire national via des réseaux de transit passant par la Jordanie et la Syrie. Le produit est écoulé exclusivement via des circuits parallèles et informels, échappant à tout contrôle pharmaceutique réglementaire. Face au risque d'intoxication majeure, la DSP de Bordj Bou Arréridj a ordonné une mobilisation immédiate des professionnels de santé. Les pharmaciens et directeurs d'hôpitaux sont appelés à : Signaler systématiquement toute présence du produit sur le marché. Sensibiliser les citoyens sur l'importance de s'approvisionner uniquement en pharmacie. Avertir les patients que tout recours à des médicaments issus de la vente de rue ou de circuits non officiels peut s'avérer fatal.

Nasri préside une réunion du Bureau du Conseil de la nation

Priorité aux droits des jeunes

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a pré sidé, mardi, une réunion du Bureau du Conseil, élargi aux présidents des groupes parlementaires et au questeur, consacrée à l'examen de l'agenda des travaux du Conseil, pour la période allant du 30 mars au 6 avril prochain, ainsi qu'à l'étude de la situation des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau, indique un communiqué de cette institution. Dans ce contexte, le texte de loi organique relatif aux partis politiques a été renvoyé à la Commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, qui auditionnera, dimanche, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a-t-on souligné A ce propos, il a été décidé la reprise des séances plénières publiques à partir du lundi 30 mars, pour la présentation et l'examen de ce texte de loi, précise le communiqué, ajoutant que les débats se poursuivront dans l'après-midi de la même journée, suivis des interventions des présidents des groupes parlementaires, puis de la réponse du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, aux préoccupations des membres du Conseil. Dans le même sillage, le Bureau a également décidé de renvoyer le texte de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2023 à la Commission des affaires économiques et financières, avant sa présentation et son vote en séance plénière prévue mardi 31 mars 2026. En outre, une séance plénière est prévue le lundi 6 avril prochain, pour l'adoption du texte de loi organique relatif aux partis politiques, ainsi que des dispositions faisant l'objet de divergences dans le texte de loi relatif à la criminalisation du colonialisme français en Algérie et dans le texte de loi portant Code de la route. S'agissant des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau, ce dernier a décidé de transmettre au Gouvernement (12) questions orales et (07) questions écrites, après vérification de leur conformité aux conditions formelles requises, selon la même source. Auparavant et à l'entame de la réunion, le Bureau élargi du Conseil de la nation, a présenté ses sincères condoléances à l'Armée nationale populaire, commandement, officiers et soldats, ainsi qu'aux familles endeuillées des martyrs du crash d'un avion de transport militaire survenu le week-end dernier, implorant le Tout-Puissant d'accueillir les défunts en Son vaste paradis et d'accorder à leurs familles patience et réconfort.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Un code pour sauver des vies

Effectivement, il s'agit bel et bien de mesures préventives, visant à sauver des vies. Les législateurs de l'APN n'avaient trouvé aucune lacune, pouvant inciter à rejeter la mouture du nouveau code. Ce dernier ayant été mis en œuvre par une commission paritaire formée par des spécialistes de toutes les disciplines fusionnant vers un but ultime, celui de sortir un code de la route, renforçant la sécurité routière donc, en mesure de «sauver des vies». Selon un communiqué officiel, le texte vise à réduire le nombre d'accidents par des mesures plus adaptées, tout en consolidant la responsabilité pénale et civile des conducteurs. Mais également, en dépénalisant certaines infractions et en ajustant le montant des amendes pour alléger la pression sur les usagers. C'est un texte où l'on a mis beaucoup de «sagesses et d'intelligence», juste pour ne pas réveiller la grogne des transporteurs ayant eu lieu, il y a quelques mois, suite aux mesures, jugées «draconiennes» déclarées par le département ministériel concerné. Mais pour ce nouveau code, et afin d'exclure toute forme de «diktat» de la part de la partie exécutive, l'on a fait participer les partenaires sociaux, représentés par les syndicats des transports dans l'élaboration du nouveau texte. Reste à savoir maintenant si le nouveau code fera en sorte que les carnages se répètent à longueur d'année, laissant à chaque fois des morts, des blessés et des pertes matérielles énormes. Pour l'année écoulée de 2025, le bilan des accidents de la route en Algérie était vraiment alarmant, avec une hausse de la mortalité, atteignant une moyenne quotidienne de 205 accidents et 6 morts au premier semestre de la même année, selon un bilan officiel. D'autre part, il y aurait d'autres facteurs comportementaux, à ne pas négliger, ayant participé activement à l'avènement des accidents de la route. Il s'agit de cette tendance à vouloir arriver plus vite que prévu. C'est un comportement devenu avec le temps une seconde nature voire un mauvais pli, visant toujours à courir, même s'il n'y a pas une raison justifiée pour ça. Une course contre la montre ? Pourquoi ? Parce qu'il y a constamment dans l'esprit de chacun, ce concurrent imaginaire (à l'instar du voleur d'Harpagon) que l'on doit s'efforcer à ne pas le laisser nous dépasser. L'on est coincé, à vrai dire, dans le tourbillon de la modernité, ce mode vie avec ses avantages et ses inconvénients ayant apporté le «vice» de la concurrence et n'ayant jamais existé dans le passé de la quiétude.

Menaces géopolitiques

La classe politique se mobilise pour un Front interne solide

L'escalade des tensions régionales, marquée par l'agression américano-sioniste contre l'Iran, a provoqué un véritable sursaut au sein de la classe politique algérienne. Sortant de sa « léthargie », elle appelle désormais le peuple à une mobilisation générale pour constituer un Front interne capable de parer aux menaces pesant sur la souveraineté nationale face au retour des velléités néocoloniales.

Ce sursaut de conscience transcende désormais les simples clivages partisans. Pour les acteurs politiques, l'enjeu n'est plus la promotion de programmes individuels, mais la pérennité de l'État et de ses institutions. Cette démarche impose de placer la valeur patriotique au-dessus des intérêts de partis, afin de bâtir une structure supra-partisane fédérant toutes les énergies de la nation. Consciente des mutations géopolitiques mondiales et du remodelage en cours au Moyen-Orient, la classe politique insiste sur l'urgence de créer un cadre rassembleur incluant la société civile et les personnalités nationales. L'objectif est de mettre en place un mécanisme de mobilisation, ciblant prioritairement la jeunesse, pour ériger un rempart protecteur autour de l'indépendance nationale.

Cette dynamique rejoint les appels répétés du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur d'une cohésion nationale renforcée. L'urgence est désormais au consensus pour instaurer une structure homogène, dépassant les querelles du passé. Aujourd'hui, les conditions d'un rassemblement patriotique sont réunies. En affichant leur volonté de transcender leurs différends, les partis politiques se disent prêts à relever le défi de la mobilisation pour défendre l'unité et la souveraineté de l'Algérie face aux défis extérieurs.

R.L

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Blé, achats prudents dans un marché nerveux

Dans un contexte international marqué par de fortes incertitudes, l'Algérie poursuit sa stratégie d'approvisionnement en blé afin de sécuriser son marché intérieur. Selon des informations rapportées par Reuters, l'Office algérien interprofessionnel des céréales aurait acquis du blé meunier lors d'un appel d'offres international lancé mardi, pour un volume estimé autour de 200 000 tonnes. Les négociants européens indiquent que la cargaison serait destinée principalement au port de Mostaganem, avec un prix évalué à environ 291 dollars la tonne, coût et fret compris. Aucun achat n'aurait, dans un premier temps, été confirmé pour le port de Ténès, les prix étant jugés relativement élevés dans le contexte actuel du marché mondial. L'origine du blé reste «optionnelle», même si les opérateurs estiment qu'il pourrait provenir majoritairement de la région de la mer Noire, devenue ces dernières années un fournisseur important pour le marché algérien. Cette opération intervient alors que les marchés céréaliers traversent une période de forte volatilité, largement influencée par la crise géopolitique au Moyen-Orient. Les fluctuations brutales des prix du pétrole et les tensions dans les routes maritimes, notamment autour du détroit d'Ormuz, ont entraîné une hausse des coûts de transport et d'assurance, répercutée sur les prix des grains. Les analystes soulignent que ces incertitudes pèsent déjà sur les décisions d'achat de plusieurs importateurs. «Les acheteurs attendent généralement de voir ce qui va se passer», a ainsi confié un négociant européen cité par Reuters, évoquant une attitude de prudence face à la volatilité des marchés. Dans le même temps, les fondamentaux du marché mondial restent suivis de près par les opérateurs. Selon Arlan Suderman, économiste en chef des matières premières chez StoneX, «le secteur des grains se recentre sur les fondamentaux de l'offre et de la demande après la publication du rapport WASDE de l'USDA». Ce dernier souligne que les perspectives dépendront également des politiques énergétiques et des marchés des biocarburants. À plus long terme, certaines organisations internationales anticipent une évolution contrastée du marché. Les premières projections de la FAO évoquent une production mondiale de blé d'environ 810 millions de tonnes en 2026, soit une légère baisse d'environ 3 %, ce qui pourrait maintenir les prix sous pression si la demande mondiale continue de progresser. Dans ce contexte incertain, les achats réguliers de l'Algérie traduisent avant tout une logique de sécurisation des approvisionnements, alors que les marchés agricoles restent étroitement liés aux tensions géopolitiques et énergétiques mondiales.

Agriculture

Plaidoyer pour la préservation des zones steppiques

Par Nadira FOUDAD

L'aliment pour bétail qui est l'orge et le son de blé, ont connu ces dernières semaines une augmentation spectaculaire de prix sur le marché d'où le cri de désespoir des éleveurs qui dénoncent des dysfonctionnements dans le recensement. Pourtant l'Algérie est classée au 2ème rang des plus grands producteurs d'orge dans le monde arabe et en Afrique, avec une production avoisinant 1,2 million de tonnes selon un rapport établi par le Département de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA). Les changements climatiques, surtout la sécheresse et le rétrécissement des zones de parcours et enfin la flambée vertigineuse des intrants ont influé de manière désastreuse sur la filière ovine. Celle-ci s'enfonce dans une crise profonde d'où le marasme des éleveurs devant cette situation pour le moins chaotique. La Fédération nationale des éleveurs, après avoir lancé la sonnette d'alarme, interpelle les pouvoirs publics pour trouver un consensus. En effet, les éleveurs dénoncent une hausse spectaculaire des prix de l'aliment pour bétail, devenu inaccessible sur le marché. Cette situation menace la survie de leurs élevages. Selon eux, l'orge subventionnée plafonne les 56% en quelques semaines, pour atteindre la bagatelle de 6.000 Da le quintal sur le marché parallèle. La colère monte d'un cran chez les éleveurs de bétail. Ceux-ci restent confrontés à une flambée des prix de l'aliment pour bétail inédite. C'est la saignée. Ils dénoncent une situation de plus en plus difficile à gérer eu égard à cette frénésie. Dans plusieurs wilayas du pays, on note le ras le bol et le marasme des éleveurs qui s'est traduit par un mouvement de protestation contre cette hausse vertigineuse qui menace la pérennité de leurs élevages.

En effet, Mohamed Boukarabila, membre du bureau national de la Fédération nationale des éleveurs, reste catégorique puisque selon lui le prix subventionné de l'orge a grimpé de 2 500 dinars à 3 900 dinars le quintal et a même atteint 6.000 dinars chez les opérateurs privés. Le prix du son de blé a connu la même tendance cette année car il passe de 1.800 dinars à 2.000 dinars le quintal chez l'Etat, alors qu'il avoisine les 4 800 à 5 000 dinars le quintal sur le marché parallèle. L'orateur reste sceptique puisque le cheptel ovin nécessite un kilogramme d'orge par tête au quotidien. Il rappelle à cet effet, que cette céréale constitue désormais un aliment principal en raison de l'absence quasi totale de végétation dans les zones de parcours. Cependant il est important de savoir que la zone steppique ne compte plus de végétation à cause de la sécheresse qui a frappé ces régions. A cet effet, la zone steppique, traditionnellement dédiée au pacage du cheptel national, s'est considérablement rétrécie. Cette zone est de plus en plus accaparée par des investissements agricoles destinés à diverses productions, au détriment des espaces naturels réservés au pâturage du cheptel. Selon Boukarabila, la réduction des zones de parcours, combinée à la cherté de l'aliment pour bétail, a entraîné la disparition progressive des petits et moyens éleveurs. Face à cette situation pour le moins dramatique, cet éleveur interpelle les pouvoirs publics à la préservation des zones steppiques par associer la Fédération nationale des éleveurs afin d'identifier les insuffisances de la filière et de trouver conjointement des solutions concrètes et durables à cette problématique. Signalant que la zone steppique en Algérie couvre environ 200.000 Km2 entre l'Atlas tel au nord et l'Atlas saharien au sud, forme une vaste région semi-arides hauts plateaux. Elle est caractérisée par une végétation pastorale (alfa, armoise) et un climat continental, elle est le berceau de l'élevage ovin extensif et de la transhumance, tout en étant fortement menacée par la désertification.

Marchés boursiers Métaux précieux

L'or en baisse

Les cours de l'or ont reculé, lundi, sous la pression d'un dollar fort et des attentes de taux d'intérêts plus élevés, alors que l'escalade militaire dans le Golfe et le Moyen-Orient se poursuit alimentant les craintes inflationnistes. Vers 15h10 GMT, le métal jaune au comptant perdait 1,7%, à 5.080,99 dollars l'once. Les contrats à terme sur l'or américain pour livraison en avril reculaient de 1,3% à 5.089,80 dollars. Les craintes inflationnistes liées aux tensions géopolitiques ont tempéré la hausse du prix de l'or, le dollar devenant une valeur refuge plus attractive, ont expliqué des spécialistes du marché. Le métal jaune, valeur refuge traditionnellement pour les investisseurs, est pénalisé, aussi, par son renforcement et les mesures de la Réserve fédérale qui maintient des taux d'intérêt élevés face à l'inflation américaine. Malgré cette baisse, les cours de l'or sont restés confortablement au-dessus de 5.000 dollars l'once, reflétant la demande continue d'investissements refuges. Parmi les autres métaux précieux, l'argent au comptant a baissé de 0,3% à 84,06 dollars l'once, le platine a gagné 0,6% à 2.184,25 dollars et le palladium a progressé de 1,4% à 1.684 dollars. Les marchés boursiers mondiaux ont reculé lundi, sur fond de hausse des prix du pétrole qui a ravivé les craintes d'un choc inflationniste. Dans les premiers échanges à Wall Street vers 13h40 GMT, l'indice Dow Jones reculait de 1,23%, le Nasdaq de 0,95% et l'indice élargi S&P 500 cédait 1,08%. En Europe, les principales places financières évoluaient également en baisse : Paris perdait 1,56%, Francfort 1,14%, Londres 0,76% et Milan 1,01%. En Asie, la Bourse de Tokyo a terminé en forte baisse, l'indice Nikkei reculant de 5,19%, tandis qu'à Séoul, l'indice Kospi a chuté de 5,96%. La progression des prix du pétrole au-dessus de 100 dollars le baril, au dixième jour de l'escalade militaire dans la région du Golfe et du Moyen-Orient, a pesé sur les marchés financiers. Cette hausse des hydrocarbures s'est également répercutée sur les taux d'emprunt souverains, les investisseurs redoutant un regain de pressions inflationnistes à l'échelle mondiale. Le rendement de l'emprunt français à dix ans s'établissait à 3,58% vers 11h40 GMT, contre 3,51% vendredi à la clôture. Son équivalent britannique atteignait 4,74%, contre 4,63% vendredi, tandis que le rendement italien montait à 3,69%, contre 3,62%. Une inflation plus élevée réduit la valeur réelle des montants remboursés par les emprunteurs à leurs créanciers, incitant ces derniers à exiger des taux d'intérêt plus élevés pour compenser cette érosion. En revanche, les taux d'intérêt allemands progressaient plus modérément (+0,02 point de pourcentage), la dette allemande continuant d'être perçue comme une valeur refuge, selon des analystes. Sur le marché des changes, le dollar renforçait également son statut de valeur refuge.

Le ministre de l'Energie reçoit une délégation de la société «Elsewedy Electric Algérie»

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, hier mardi à Alger, une délégation de la société «Elsewedy Electric Algérie», conduite par son directeur général, Mostafa Awad Elhalawany, avec laquelle il a examiné l'état de la coopération avec le partenaire égyptien et l'avancement de la mise en œuvre des accords conclus avec le groupe Sonelgaz, indique un communiqué du ministère. La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de plusieurs de ses cadres, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération extérieure et à examiner les moyens d'élargir les perspectives de partenariat international de l'Algérie dans le domaine de l'énergie, précise le communiqué. A cette occasion, M. Adjal a abordé l'état de la coopération entre le groupe Sonelgaz et la société «Elsewedy Electric», saluant le partenaire égyptien quant au respect de ses engagements. Le ministre a également souligné que parmi les priorités du secteur figure l'orientation vers les marchés extérieurs, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, en particulier dans les domaines liés à la fabrication d'équipements énergétiques, à l'ingénierie ainsi qu'à la réalisation de centrales de production d'électricité et de postes de transformation. Il a également évoqué la possibilité d'étendre les activités de «Elsewedy Electric» en Algérie pour inclure la fabrication d'accessoires de câbles électriques, d'isolateurs électriques à haute tension et de transformateurs à haute tension, précise la même source. De son côté, le directeur général de la société, Mostafa Awad El-Halawani, a fait part de la volonté de «Elsewedy Electric Algérie» d'élargir la coopération avec le groupe Sonelgaz, qu'il a qualifié de «partenaire important», réaffirmant l'engagement de l'entreprise à respecter l'ensemble des accords conclus entre les deux parties. Au terme de la rencontre, M. Adjal a appelé à «accélérer la cadence de travail» sur les projets de coopération entre Sonelgaz et «Elsewedy Electric», notamment en ce qui concerne l'orientation vers les marchés africains, compte tenu de l'expertise des deux parties dans le domaine industriel, conclut le communiqué.

Autorités et Transporteurs

Vers une application concertée et rigoureuse du Code de la route

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a souligné, mardi, l'engagement de l'Etat à assurer tous les moyens permettant l'application effective du code de la route, afin de faire respecter l'ordre public et protéger la vie des citoyens. Lors de sa réunion avec les représentants des syndicats des transporteurs pour discuter du texte du code de la route adopté, lundi, par l'Assemblée populaire nationale (APN), après réexamen des articles objet de désaccord, M. Sayoud a réitéré "l'engagement de l'Etat à assurer tous les moyens permettant l'application effective de ce code", soulignant que les dispositions prévues dans le nouveau code de la route visent à "faire respecter l'ordre public et à protéger la vie des citoyens". Après avoir écouté les préoccupations des représentants des syndicats des transporteurs, le ministre a précisé que certains dossiers soulevés nécessitent l'organisation de workshops spécialisés regroupant différents acteurs, notamment en ce qui concerne les modalités d'attribution des bus importés, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et que "les mécanismes de leur distribution et d'exploitation seront définis au niveau du gouvernement, de manière à garantir leur affectation en fonction des besoins et spécificités des wilayas". Il a également donné des instructions pour recevoir les représentants des transporteurs dans les plus brefs délais afin d'examiner leurs propositions relatives aux modalités de retrait des bus ayant plus de 30 ans de service, permettant ainsi le renouvellement du parc national de transport et l'amélioration des conditions de sécurité et de la qualité des services fournis aux citoyens. Il a indiqué, dans ce contexte, que les services du ministère ont élaboré "une feuille de route globale pour l'organisation du secteur des transports, en concertation avec les différents acteurs, comprenant une série de mesures visant à faciliter l'octroi des autorisations et à permettre aux transporteurs d'exploiter les lignes existantes et d'en ouvrir de nouvelles, outre l'actualisation des plans de circulation à travers les wilayas, afin de créer un environnement de travail plus organisé et flexible au profit des professionnels et d'améliorer les services de transport public pour les citoyens". Sayoud s'est également arrêté sur le vaste mouvement ayant touché le corps des directeurs des transports dans plusieurs wilayas, dans le cadre de "la nouvelle dynamique du secteur et du renforcement de l'efficacité de la gestion de terrain", rappelant, à ce titre, les mesures prises au niveau du secteur, notamment l'octroi d'autorisations d'exploitation des taxis et l'ouverture de nouvelles lignes au profit des propriétaires de bus, ce qui est de nature à "organiser l'activité et à permettre aux professionnels d'exercer dans des conditions plus claires et stables". De leur côté, les représentants des syndicats ont salué l'attention particulière accordée par le président de la République, ainsi que celle des pouvoirs publics à leurs préoccupations, réaffirmant leur pleine disponibilité à contribuer à la concrétisation des différentes mesures visant à organiser le secteur et à améliorer les services de transport.

Mustapha Hidaoui

«Rendre les structures de jeunes plus attractives»

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a appelé hier mardi à Bouira les responsables du secteur à œuvrer pour rendre les structures de jeunesse «plus attractives» et permettre ainsi à cette frange de la société de s'impliquer dans les différents programmes d'animation. Au cours de sa visite de travail à Bouira, le ministre s'est rendu dans la ville de Lakhdaria (Ouest de Bouira), où il a inspecté les travaux de réalisation d'une auberge de jeunesse dont le taux d'avancement est de 85 %, ainsi que ceux d'une maison de jeunes achevée à 90 %, selon les informations fournies sur place. En marge de sa visite, M. Hidaoui s'est réjoui des «grands pas qui ont été franchis dans la réalisation et l'aménagement de ces deux structures très importantes pour les jeunes de cette grande ville». Le ministre a également souligné la nécessité de «rendre ces structures plus attractives afin de les attirer et de les impliquer dans les programmes d'animation et les différentes activités». Il a ainsi invité les responsables du secteur et les entreprises réalisatrices, à «accélérer la cadence des travaux afin de mettre ces deux infrastructures à la disposition des jeunes dans les meilleurs délais». Il a en outre salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de créer des maisons et des auberges pour les jeunes dans toutes les communes du pays, notamment celles qui n'en disposent pas. Le responsable a affirmé que son département était déjà à pied d'œuvre pour «mettre en œuvre les orientations du président de la République qui sont dans l'intérêt de la jeunesse du pays». Hidaoui s'est ensuite rendu dans la ville de Bouira, où il a visité trois (3) restaurants d'iftar installés à Oued D'hous, à la nouvelle gare routière, et au camp de scouts. Ces restaurants ont été installés dans le cadre de la troisième édition de l'initiative «Bravo aux jeunes» lancée par le CSJ. Par ailleurs, le ministre a présidé une rencontre avec les jeunes de la wilaya organisée à l'Institut d'enseignement professionnel Saiki Mohamed. En marge de cette rencontre, une convention-cadre a été signée entre le centre d'innovation de l'université de Bouira et l'office des établissements de jeunesse (ODEJ) de Bouira. Le ministre a clôturé sa visite par l'inspection d'un projet d'aménagement de 30 locaux professionnels destinés à être transformés en centre d'innovation pour les jeunes porteurs de projets.

Lutte contre le trafic de substances illicites

Saisie de 5.700 psychotropes à Djelfa

Dans une nouvelle opération de précision s'inscrivant dans la stratégie nationale de sécurisation du territoire, les forces combinées ont porté un coup dur aux réseaux de narcotrafic. Les agents de la brigade mobile des Douanes de Djelfa, agissant sous la juridiction de la Direction régionale de Laghouat, ont mis en échec une importante tentative de commercialisation de substances hallucinogènes. Le succès de cette intervention repose sur une coordination étroite entre la Brigade mobile des Douanes de Djelfa, des détachements de l'Armée nationale et la Brigade régionale spécialisée dans la lutte contre la contrebande de Laghouat. Cette synergie opérationnelle a permis d'intercepter un véhicule de tourisme suspect au niveau d'un point de contrôle stratégique. Lors d'une fouille minutieuse du véhicule, les douaniers ont découvert une cargaison de 5 700 comprimés psychotropes. Il s'agit de type Prégabaline (communément appelée "Saroukh"), dosés à 300 mg. La marchandise était ingénieusement dissimulée dans les parois du véhicule pour tenter de tromper la vigilance des services de sécurité.

Lutte contre la Drogue Biskra

Saisie de plus de 09 kg de kif traité et arrestation de 02 personnes

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Biskra ont saisi 9,1 kg de kif traité et arrêté deux individus, a-t-on appris mardi auprès du bureau de communication de cette sûreté. La même source a précisé que l'opération a été menée suite à des informations relatives à l'exploitation par une personne d'un entrepôt à son domicile pour stocker des drogues en vue de la vente, ajoutant qu'en coordination avec le parquet local, l'entrepôt a été perquisitionné permettant d'y trouver une quantité de drogues estimée à 9,1 kg. Les éléments de la brigade ont arrêté le mis en cause âgé de 38 ans, selon la même source qui a ajouté qu'après l'enquête avec ce dernier, son complice a été identifié et arrêté. Un dossier pénal pour « possession, stockage, distribution et trafic de drogues dans le cadre d'une bande criminelle » a été établi contre les mis en cause qui ont été présentés devant la justice et placés sous mandat de dépôt, a-t-on indiqué.

Sûreté de wilaya d'Alger

Démantèlement de deux réseaux criminels spécialisés dans le vol de véhicules

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont réussi, récemment, à démanteler deux groupes criminels spécialisés dans le vol de véhicules, dont l'activité s'étendait à travers l'ensemble du territoire national, indique lundi un communiqué des mêmes services. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la Police d'Alger, représentée par le service de wilaya de la Police judiciaire, a récemment réussi à démanteler deux groupes criminels spécialisés dans le vol de voitures dont l'activité s'étendait sur tout le territoire national, avec l'arrestation de cinq (5) individus et la récupération de quatre (4) véhicules volés », précise le communiqué. L'opération a été menée suite à « des plaintes déposées par des citoyens au niveau de plusieurs sièges de Sûreté, après le vol de leurs véhicules, ajoute la même source précisant que les enquêtes engagées par les éléments de la Police judiciaire, sous la surveillance du parquet territorialement compétent, ont permis d'identifier et d'arrêter les auteurs ». L'opération a également permis la « saisie d'outils utilisés dans les opérations de vol, de documents administratifs et de plaques d'immatriculation falsifiées », ajoute la même source. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialment compétent, conclut la même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'ORAN
DEPARTEMENT DE MAITRISE D'OUVRAGE
DIRECTION GENERALE

وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري لوهران
دائرة التحكم في إنجاز المشاريع
المديرية العامة

Avis d'Attribution Provisoire d'un Marché
Suite à l'Avis Appel d'offres ouvert avec exigences minimales n° 29/2025 du 18/05/2025

NIF : 0999 310 104 213 29

l'Office de promotion et de la gestion immobilière d'Oran, 08 Place Boudali Hasni Sidi Houari, Wilaya d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis Appel d'offres ouvert avec exigences minimales n° 29/2025 du 18/05/2025 paru dans les journaux الجمهورية en date du 18/05/2025 et Le Carrefour d'Algérie en date du 18/05/2025, relatif à la Etude et suivi des travaux de réalisation de 66 LPA 2 avec logements promotionnels et locaux commerciaux et services en TCE y compris VRD à El Berki Commune Es-Senia - Wilaya d'Oran, qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au Bureau d'études cité ci-après:

- **Identification du Bureau d'études retenu**: GROUPEMENT CONCEPT (MOUILAH KHEIRA , CHELGHAF MED)
- **Adresse du Siège Social** : 238 Hai Salam St hubert - Oran
- **NIF du Bureau d'études retenu**: 168310109170163 / 290310602790134

Note Technique	Note prestations	Note financière	Note Totale
20,00	65,11	18,56	103,67

- **Montant de l'offre financière avant correction** :
- **Montant de l'offre financière corrigée** : 18 249 594,00
  - **Montant études** : 5 442 954,00 **Délai des études** : 2,5 Mois
  - **Montant Suivi** : 12 806 640,00 **Délai du suivi** : 24 Mois
- **Motif du choix du BET** : Ayant obtenu la meilleure note cumulée conformément au Cahier des Charges

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'OPGI d'ORAN dans un délai de trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission Sectorielle des marches (MHUVAT) dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, si le dixième (10éme) jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire le recours est prorogé au jour ouvrable suivant.

المدير العام

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631004366 12.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TLEMCEN
Adresse Place 1er Mai BP :547
Tel / Fax : 043.26.32.43
NIF 424024000013139

مديرية الهندسة المعمارية التعمير والبناء لولاية تلمسان
العنوان: ساحة أول ماي ص ب رقم 547
الهاتف/الفاكس: 043.26.32.83

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des Articles 61 et 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics. La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Tlemcen Informe l'Ensemble des Soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel d'Offres N° 04 /2026, Il Qu'à l'issue de l'Evaluation des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres a été procédé à l'Attribution provisoire comme suit :

NATURE DES TRAVAUX	BUREAUX D'ETUDES	NOTE TECH	DELAI	MONTANT	CRITERE DE CHOIX
LOT N° 01 : ETUDE DU PDAU INTERCOMMUNAL OUED MIMOUN ET AIN TALOUT	URBAT	45.00	05 MOIS	23.800.000.00	PRE QUALIFIEE TECHNIQUEMENT ET MOINS DISANT
	NIF : 099913026227464				
LOT N° 04 : ETUDE POS N° 01 SEBDOU	URBAT	45.50	05 MOIS	6.069.000.00	PRE QUALIFIEE TECHNIQUEMENT ET MOINS DISANT
	NIF : 099913026227464				
LOT N° 06 ETUDE DE REVISOIN DU POS SIDI BOUHADLA COMMUNE DE NEDROMA	URBAT	38.50	05 MOIS	685.440.00	PRE QUALIFIEE TECHNIQUEMENT ET MOINS DISANT
	NIF : 099913026227464				
LOT N° 02 ETUDE GEOTECHNIQUE (POS LEGFAF 01 + POS LEGFAF 02 + POS LEGFAF 03)	LTPO TLEMCEN	65.22	90 JOURS	9.365.300.00	PRE QUALIFIEE TECHNIQUEMENT ET MOINS DISANT
	NIF : 099931010352443				
LOT N° 03 : ETUDE GEOTECHNIQUE 5POS DJEBEL BOUDJEMIL 02 + POS TFASIFET 01)	INFRECTUEUX				
LOT N° 05 : ETUDE GEOTECHNIQUE POS N° 01 SEBDOU	INFRECTUEUX				
LOT N° 07 ETUDE GEOTECHNIQUE DE RVISOIN DU POS SID BOUHADJELA COMMUNE DE NEDROMA	INFRECTUEUX				

NB : Tous les soumissionnaires intéressés par cet avis, sont invités à ce rapproché du service contractant au plus tard 03 (trois) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, à prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières conformément aux dispositions de l'Article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics.

Tout Soumissionnaires qui contestent ce choix, peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de la Wilaya de Tlemcen dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse Nationale ou aux BOMOP Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics. Et le journal électronique.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631004381 12.03.2026

« GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS »

EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA
Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEN
N.I.F. n° :099913026221746
N° RIB :004.00454.401710340159 Banque CPA
Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95-*- Fax : 043-22.85.06/86.07
www.starr-dz.net -*- E -mail : starrtlemcen@gmail.com

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° :04/DT /2026

La Société de Terrassement d' Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre pour :

« LOCATION DU MATERIEL POUR LA REALISATION DES REMBLAIS ET LA GNT »

PROJET : Ligne ferroviaire (minière) Bouchegouf– Souk Ahras – Drea sur 121 km.

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.
- La date de dépôt des offres est fixée **à quinze (15) jours**, à compter de la première date de parution **avant 12 heures** à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à **13 heures**, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631100189 12.03.2026

« GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS »

EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA
Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEN
N.I.F. n° :099913026221746
Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95-*- Fax : 043-22.85.06/86.07
www.starr-dz.net -*- E -mail : starrtlemcen@gmail.com

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 22 de la procédure des achats et de passation des marchés de la Société de Terrassement, d'Aménagement et de Revêtement Routier « **STARR** », il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national n° : 01/APPRO/2026 « **Achat des pneus** » lancé le 03/02/2026 sur les quotidiens nationaux « **Le Carrefour d'Algérie & El Djamhouria** », qu'à l'issu de l'évaluation, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Lot N°	Soumissionnaire retenu	Montant De la Soumission en TTC	Délai de livraison	Note (pts)
01	ETS TALBI BOUAMAMA	38 038 760.00 DA/TTC	07 jours	**Economiquement la plus Avantageuse**
02	ETS TALBI BOUAMAMA	33 693 660.00 DA/TTC	07 jours	
03	ETS TALBI BOUAMAMA	3 051 160.00 DA/TTC	07 jours	

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'entreprise, dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux. Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la direction de l'entreprise, au plus tard trois (3) jours à compter de la même première publication du présent avis d'attribution provisoire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631100190 12.03.2026

Indemnisation des professionnels de la pêche des suites des intempéries

«Le dossier avance bien»

Par B. Habib

A l'occasion du mois béni du ramadhan 2026, le secteur de la Pêche et des Ressources halieutiques a opté, à Oran, pour une démarche proactive et inclusive pour garantir la diversité des produits de la mer et aquacoles en créant un environnement où toutes sorte de personnes habilitées, des producteurs, des opérateurs économiques, des structures étatiques y compris le privé peuvent s'épanouir et réussir. Une démarche qui consiste à rapprocher le producteur au consommateur à travers notamment des leviers logistiques mis en place, une plateforme de production et commerciale et des prix référentiels des produits péchés ou aquacoles. Conformément au planning de commercialisation préalablement tracé par la direction de la pêche en collaboration avec les producteurs, il a été convenu de fixer des prix plafonnés de 1200/ kg et 600 da/ kg respectivement pour la Daurade et le Tilipia rouge au niveau des points de vente agréés implantés sur le territoire de la wilaya, comme l'EMEC de Mdina Jdida, de manière à ce qu'ils soient accessibles au pouvoir d'achat pour permettre au consommateur de faire face aux prix exorbitants sur le marché de détail, qui s'élèvent à 1700 da/kg pour la Daurade et entre 900 et 1000 da / kg pour le Tilapia rouge, a indiqué mercredi le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture M.Sendid Meghni. S'agissant de la disponibilité des produits de la mer en toutes sortes et de toutes espèces durant le mois sacré en cours, ce responsable a estimé qu'elle est largement suffisante et susceptible de répondre à la demande habituellement croissante durant l'échéance sacrée, pour preuve, expliquera-t-il, que des quantités évaluées à 100 tonnes de Daurade, 50 tonnes de Loup de mer et 15 tonnes de Tilipia rouge ont été mises sur le marché local et proposées à des prix référentiels en coordination avec les producteurs, et ce, malgré les aléas climatiques en vigueur depuis janvier et ce qu'ils ont provoqué comme risque pour les pêcheurs d'aller sous haute mer déchaînée sans parler des retombées économiques et sociales des professionnels de la pêche. Concernant les points de vente agréés , outre le point de vente à la source à l'EMEC d'Oran, il a été retenu des points de vente au niveau de 4 fermes aquacoles dont Acquanort et Acquaparc à Ain Turck et au Boulevard des Lions à Oran et Sarl «Ajal» et Sarl «Hariri» de Mostaganem, outre l'Office national des aliments de bétail (ONAB) qui contribue avec 11 points de vente, 10 points de vente du secteur privé conventionné et 3 autres points de vente au niveau des trois ports de pêche, Oran Kristel et Arzew. Autant d'efforts en constance déployés en une aussi courte période par le secteur de la wilaya d'Oran malgré «100 jours Sans» comptabilisés comme jours intermittents d'inactivité des professionnels du secteur depuis janvier à ce jour, a souligné le directeur. A ce propos, des pertes subies par l'économie et les professionnels du secteur durant les dernières intempéries, il a annoncé que le ministère de la pêche et des ressources halieutiques s'attelle actuellement à plancher sur des instructions émanant du président de la république M.Abdelmadjid Tebboune, sur le dossier relatif à la mise en œuvre de «mécanismes» portant indemnisation des professionnels de la pêche des suites des intempéries de janvier 2026. Par ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que le total de la production halieutique de la wilaya d'Oran, courant l'année 2025, a été évalué à 8788, 3 tonnes réparties comme suit: 7617, 8 tonnes de poissons pêchés, 590, 5 tonnes de produits aquacoles et 580 tonnes de poissons thonidés produits au niveau de l'Entreprise d'exploitation des produits biologiques de la Madrague alors qu'en 2026, la quantité produite de poissons de janvier à mars est de 480 tonnes.

Algeria-Invest-Expo

Oran s'apprête à accueillir la 8ème édition

Du 26 au 29 mars 2026, le Centre de Conventions d'Oran (CCO) deviendra le carrefour névralgique de l'investissement en Algérie. Sous le patronage du Ministre de l'Industrie, cette 8ème édition promet de franchir un nouveau cap dans la promotion de l'économie productive. Le rendez-vous est pris. Organisé par Sunflower Communication, le salon international Algeria-Invest-Expo revient pour une édition placée sous le signe de l'interactivité et de l'innovation. Véritable plateforme multisectorielle, l'événement se structure autour de deux piliers majeurs pour maximiser les échanges:
IndustryExpo: Dédié à l'Industrie, l'Énergie et la Logistique. Ce salon mettra particulièrement en lumière le secteur public avec plus de 30 groupes industriels présents, visant à consolider le partenariat public-privé (PPP) comme moteur de croissance.
AfricaBuild Expo: Le salon du BTP et des infrastructures, tourné vers le développement du marché local et l'expansion sur le continent africain.
Avec plus de 150 exposants nationaux et internationaux, l'événement témoigne de l'attractivité croissante du marché algérien.
L'intérêt dépasse les frontières: des délégations d'hommes d'affaires de 20 pays et une trentaine d'ambassadeurs sont attendus pour explorer des opportunités de partenariats et de transferts technologiques. Cette année marque un tournant avec le lancement du concours Algeria-Invest-Awards. Un jury d'experts récompensera les projets les plus performants selon des critères d'innovation, d'impact social et environnemental, et de potentiel à l'export. Une initiative qui vise à instaurer une culture de l'excellence et de la saine concurrence. Parce que l'avenir de l'économie repose sur le savoir, un espace exclusif sera réservé aux start-up, clubs scientifiques et porteurs de projets innovants. Sous le thème de «l'innovation au cœur du développement», ces jeunes talents pourront confronter leurs idées à la réalité du terrain et rencontrer des financeurs potentiels. En parallèle, un programme dense de conférences et d'ateliers thématiques abordera les défis de la diversification économique et de l'après-pétrole, en adéquation avec les nouvelles orientations stratégiques nationales.

Trottoirs occupés, tramway menacé...

L'anarchie routière s'installe

Par Youcef Chaibi

Dans plusieurs quartiers de la ville d'Oran, marcher sur un trottoir est devenu un véritable parcours du combattant. Ces espaces, pourtant destinés aux piétons, sont de plus en plus occupés par des voitures stationnées, sans aucun respect des règles. Dans certaines rues, les véhicules montent carrément sur les trottoirs, obligeant les passants à descendre sur la chaussée au risque de se retrouver face à la circulation. Les personnes âgées, les enfants et les femmes avec des poussettes sont les premières victimes de cette anarchie. Ce phénomène reflète un manque flagrant de civisme mais aussi l'absence de contrôle. Les trottoirs ne sont pas des parkings improvisés mais des espaces publics réservés aux piétons. Dans plusieurs artères de la ville, cette situation est devenue tellement banale que certains automobilistes considèrent désormais le trottoir comme une extension naturelle de la route. Résultat: le piéton est relégué au second plan. Face à cette anarchie urbaine, beaucoup de citoyens s'interrogent: à quand des mesures fermes pour mettre fin à ce désordre qui porte atteinte à la sécurité des passants et à l'image d'une grande ville comme Oran? À cela s'ajoute un autre phénomène tout aussi préoccupant: même le tracé du tramway n'est pas épargné par ces comportements irresponsables. Dans certaines artères d'Oran, des automobilistes n'hésitent pas à stationner à proximité immédiate de la plateforme du tramway, voire à empiéter sur les espaces qui lui sont réservés.
Cette situation crée non seulement un désordre visuel mais constitue aussi un danger potentiel pour la circulation et pour les usagers. Une telle attitude reflète, une fois de plus, le manque de civisme de certains conducteurs qui semblent ignorer que ces infrastructures ont été réalisées pour améliorer la mobilité urbaine et non pour être transformées en parkings improvisés.

Amélioration du cadre de vie citadin

Revitalisation des espaces verts

Dans la continuité de sa stratégie d'amélioration du cadre de vie citadin, le Wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchene, a effectué une visite d'inspection de terrain lundi 9 mars 2026. Cette sortie a été consacrée au suivi des chantiers d'entretien courant pilotés par l'entreprise publique «Oran Vert». Le chef de l'exécutif a passé en revue plusieurs sites stratégiques de la wilaya, où les équipes d'Oran Vert sont mobilisées pour des opérations de taille, de désherbage, de plantation et de maintenance des systèmes d'irrigation. Ces interventions visent non seulement à préserver le patrimoine végétal existant, mais aussi à restaurer l'esthétique des axes principaux et des places publiques de la métropole. Au cours de cette inspection, M. Ibrahim Ouchene a insisté sur plusieurs points cardinaux, comme la pérennité de l'entretien, le Wali a souligné que l'embellissement ne doit pas être ponctuel mais s'inscrire dans une démarche de maintenance permanente. Pour la qualité paysagère, des instructions fermes ont été données pour accélérer la revitalisation des espaces dégradés et harmoniser les aménagements floraux avec l'architecture urbaine d'Oran. L'objectif final reste d'offrir aux citoyens des espaces de détente sains et esthétiques, renforçant ainsi l'attractivité de la ville. Cette visite témoigne de l'engagement de la wilaya à transformer le paysage urbain. En plaçant l'entreprise «Oran Vert» au cœur de cette dynamique, les autorités locales réaffirment leur volonté de faire de la protection de l'environnement un levier majeur du développement local et du bien-être social des Oranais. **R.L.**

L'information sur les prix dans les commerces

Un droit garanti par la règlementation!

L'activité commerciale à travers le monde, est soumise à des lois et réglementation, bien définies. Cela n'est caché pour personne. Malheureusement, il se trouve qu'un nombre considérable de commerçants, de différentes activités, font du non-respect de l'affichage des prix un moyen de déjouer les clients qui ne se retrouvent pas dans les magasins. Une méthode qui met les citoyens dans deux situations. Demander à chaque fois le prix, ou céder parfois aux surprises devant la caisse. La réglementation est bien bafouée de visu dans les magasins. Compte tenu de la cherté des prix, l'absence de l'affichage est aussi un moyen pour cacher la réalité des choses. Pourquoi ? Selon certains commerçants, afficher les prix considérés comme élevés, c'est faire fuir les clients. La méthode rapportée par nos interlocuteurs, c'est le contact direct avec le vendeur. Beaucoup de citoyens, unanimement, déclarent qu'il y a des vendeurs qui annoncent les prix selon la tête du client. Le constat est aussi visible dans certaines grandes surfaces et supérettes. Il faut dire que cette situation se passe alors que les opérations de contrôles sont signalées et des commerçants verbalisés. Cette situation ne concerne pas les vendeurs illégaux, dont la DCP n'a aucun pouvoir sur eux. **A.Kader**

Saïda

Plus de 1.000 logements promotionnels aidés en cours de réalisation

Quelque 1.828 logements de type promotionnel aidé (LPA) est actuellement en cours de réalisation, dans la wilaya de Saïda, à travers plusieurs communes, dont 880 unités dans la ville de Saïda et 948 , Sidi Boubekeur et Youb, a-t-on appris, lundi, auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Selon la même source, le programme de logements en cours de réalisation dans la ville de Saïda est réparti sur plusieurs sites. Ainsi, 150 logements sont en construction au quartier Es-Salem, tandis que 200, 100 et 80 logements sont réalisés dans la zone de Dahr Echeikh, en plus de 350 logements au quartier Sersour. Les travaux affichent des taux d'avancement variant entre 20 et 60 %. Les délais de livraison de ces programmes, dont la réalisation est supervisée par l'OPGI, ont été fixés entre 18 et 24 mois. Une partie des travaux a été lancée en janvier dernier, tandis que l'autre partie a débuté en juillet de l'année précédente. Concernant le programme de 948 logements, en cours de réalisation dans les communes de Saïda, Sidi Boubekeur et Youb, celui-ci connaît un rythme de réalisation accéléré et soutenu et devra être réceptionné avant la fin de l'année en cours, selon la même source.

A noter que la Direction de l'habitat de la wilaya de Saïda recense un programme global de 6.715 logements dans les formules promotionnel aidé (LPA) et socio-participatif (ancien programme). Parmi ce total, 3.461 logements ont été réalisés, 1.062 sont en cours de construction, tandis que le reste du programme n'a pas encore été lancé.

Commune de Kasdir (Nâama)

Plusieurs projets de développement

Plusieurs projets de développement seront lancés, prochainement dans la commune de Kasdir (wilaya de Nâama), pour une enveloppe financière globale estimée à près de 160 millions de dinars, a indiqué, dimanche, Mohamed Sadek, chef de la daïra de Mekmen Benamar, dont relève cette collectivité locale. Ces projets, dont la majorité se trouve actuellement au stade de l'attribution des marchés aux entreprises de réalisation, s'inscrivent dans le cadre du programme de développement social et économique, qui comprend huit opérations d'un montant de 74 millions de dinars, ainsi que dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FGSCL) pour la réalisation de cinq opérations d'une valeur de 47 millions de dinars. Outre ces opérations, il convient d'ajouter la maintenance du réseau de voirie communale, pour laquelle 40 millions de dinars ont été alloués, afin de réaliser des axes urbains à l'entrée de la commune, a précisé le même responsable. Ces projets, qui seront réalisés au niveau du chef-lieu de la commune de Kasdir, ainsi que dans les localités qui en dépendent, tels que Abdelmoula, Sidi Belkacem et Kamel Mohamed, portent notamment sur le bitumage des routes urbaines, l'extension des réseaux d'eau potable et leur raccordement aux réservoirs d'eau, l'extension des réseaux d'assainissement et la réalisation d'un réseau d'éclairage public, a fait savoir la même source. Parmi les autres nouveaux projets figurent également le raccordement à l'électricité et l'équipement de deux transformateurs électriques dans des lotissements d'habitation, la réhabilitation d'un stade de proximité, l'aménagement d'une place publique, l'entretien de mosquées, ainsi que l'aménagement urbain des villages et des agglomérations secondaires, notamment celles situées le long de la route nationale RN 22, a ajouté le même responsable.

Tiaret

Le S.G de la wilaya poursuit ses sorties d'inspection des projets

Par L. Bouhala

Afin d'évaluer l'avancement des différents projets de développement en cours dans la wilaya, le secrétaire général, M. Rabah Mourad Yezza, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, a effectué, ce lundi, une visite de terrain, accompagné du président de l'APW, M. Oukel Belkhira, sur plusieurs chantiers dans les communes de Tiaret et de Sougueur. La visite a débuté par la mise en service de la station de pompage des eaux usées de la banlieue d'Aïn Mesbah, dans la municipalité de Tiaret. Ce projet vise à protéger l'environnement hydrographique de la vallée de la Mina et du barrage de Bekhadda ainsi qu'à prévenir les maladies d'origine hydrique. Il contribue également à améliorer le traitement des eaux usées et les conditions environnementales et sanitaires de la région. Ce programme s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'État pour valoriser et réutiliser les eaux usées traitées notamment pour l'irrigation agricole, contribuant ainsi à la préservation des ressources en eau et à la promotion d'un développement agricole durable. Lors de la deuxième partie de sa visite, le secrétaire général a assisté à une présentation des projets en cours dans le cadre du programme d'amélioration urbaine de Sougueur. Ces projets comprennent l'aménagement urbain de la rue adjacente à la nouvelle mairie ainsi que la création d'un lotissement de 198 parcelles sur la route d'Aïn D'heb et des projets d'aménagement urbain dans les quartiers du centre-ville. Le programme prévoit également la construction d'une voie express à deux fois deux voies sur la Route nationale 23, reliant l'université au rond-point situé près du siège de la Protection civile. Ces projets contribueront à renforcer le tissu urbain de Sougueur et à embellir ses abords, améliorant ainsi les conditions de vie de ses habitants. Enfin, M. Rabah Mourad Yezza a inspecté le fonctionnement des services publics de la nouvelle mairie de Sougueur, observant les conditions de travail dans les différents services et recevant des explications sur le fonctionnement de l'établissement et les services offerts aux citoyens. Par ailleurs, le Secrétaire général a inspecté le projet de la construction d'une piscine municipale dans la commune d'Ain El D'heb dont les travaux progressent rapidement et qui devraient être achevés avant le début de la saison estivale de cette année 2026.

Grâce à la campagne de réparation des fuites

Récupération de plus de 3.300 mètres cubes d'eau par jour à Tlemcen

L'unité de Tlemcen de la société l'Algérienne des Eaux (ADE) est parvenue à récupérer plus de 3.300 mètres cubes d'eau par jour, grâce à une campagne de réparation des fuites lancée avant le début du mois de Ramadhan, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette entreprise. Dans le cadre de cette campagne, qui se poursuit plus de 800 fuites ont été réparées en l'espace d'un mois, ce qui a permis de récupérer plus de 3.300 mètres cubes d'eau, qui étaient auparavant perdus à travers le réseau. Ces opérations coïncident également avec l'installation de vannes de régulation, afin d'assurer une distribution équitable de l'eau, ainsi qu'avec l'installation et la maintenance de pompes au niveau de différents forages soutenant l'approvisionnement en eau. Le traitement des points noirs du réseau est également pris en considération, notamment dans les zones en altitude de la wilaya, à travers l'adoption d'un système de distribution variant selon les régions : alimentation quotidienne, un jour sur deux, un jour sur trois ou un jour sur quatre, selon les spécificités de chaque localité. Par ailleurs, l'unité de Tlemcen de l'Algérienne des Eaux a mené plusieurs autres opérations pour assurer la continuité du service public. Il s'agit, notamment, de travaux de raccordement de la conduite principale de 1.400 mm de diamètre directement à la station de pompage de la chaîne

de Honaïne, ainsi que de la réparation de plusieurs fuites au niveau des conduites de raccordement éloignées de la station de dessalement d'eau de mer de la commune de Honaïne. Ces interventions ont également concerné des travaux de nettoyage, de peinture, de chaulage et de désherbage au niveau de l'ensemble des réservoirs d'eau relevant de l'entreprise, dans le cadre de mesures préventives visant à préserver la santé publique et à éviter les maladies à transmission hydriques. Par ailleur, l'unité de Tlemcen de l'ADE a mis en place un programme intensif de contrôle de la qualité de l'eau, à l'aide d'un laboratoire mobile chargé d'effectuer des analyses bactériologiques et physico-chimiques sur des échantillons d'eau prélevés dans les zones éloignées de la wilaya. L'objectif est de procéder à leur analyse directement sur le terrain, sans avoir à les transférer vers le laboratoire central de l'unité.

Le S.G de la wilaya rencontre les députés des deux chambres

M. Rabah Mourad Yezza, Secrétaire général de la Wilaya et chargé de la gestion des affaires de la wilaya, a tenu, ce dimanche une réunion de coordination périodique avec les élus locaux des deux chambres parlementaires.

Cette réunion a été consacrée à la consultation et à l'échange de vues sur diverses questions de développement importantes pour la Wilaya, notamment le suivi des programmes de développement et la prise en compte des préoccupations exprimées par les représentants de la Wilaya au Parlement. L'objectif est de renforcer la coordination entre les autorités locales et les représentants de l'organe législatif.

Au cours de la réunion, le Secrétaire général a souligné l'importance d'efforts concertés et d'actions communes pour répondre au mieux aux préoccupations des citoyens et accélérer le développement local, afin de satisfaire les aspirations des habitants de la Wilaya.

À l'issue de la réunion, les participants ont réaffirmé leur engagement à poursuivre la coordination et la consultation entre les différentes parties prenantes afin de servir l'intérêt public et de promouvoir le développement de la Wilaya.

L. Bouhala

Aéroport international Rabah-Bitat (Annaba)

Inauguration du salon "première classe" d'Air Algérie

Le groupe Air Algérie a inaugu ré, dimanche soir à l'aéroport international Rabah-Bitat d'Annaba, à travers sa filiale Catering, un nouveau salon dédié aux passagers de "première classe" destiné à améliorer les conditions d'accueil et à rehausser la qualité des services offerts aux voyageurs. Le directeur général de la filiale Catering d'Air Algérie, Adlane Boumaiza, a précisé juste après la cérémonie d'inauguration, dans une déclaration à la presse, que la mise en service du salon "première classe" constitue "une nouvelle étape sur la voie empruntée par l'entreprise pour améliorer la qualité des services et les standards d'accueil des voyageurs". Il a ajouté que ce nouvel espace s'inscrit dans le cadre des efforts de l'entreprise visant à "développer les services d'accueil et de prise en charge des passagers dès leur arrivée à l'aéroport, garantissant ainsi une expérience de voyage confortable et à la hauteur des attentes des clients". Cette initiative s'inscrit également dans le cadre de la politique de modernisation adoptée par Air Algérie à travers ses différentes filiales, notamment celle du Catering et des Services aériens, afin de soigner l'image du transporteur aérien national et de renforcer sa position en tant qu'entreprise citoyenne oeuvrant sans cesse à l'amélioration de la qualité des services qu'elle offre. M. Boumaiza a précisé que le nouveau salon offre "un espace moderne et confortable, avec des services de restauration raffinés reflétant les ambitions du groupe Air Algérie", cette expérience étant appelée à être "graduellement étendue à plusieurs aéroports du pays". De son côté, le directeur régional Est du groupe Air Algérie, Mansour Abbassi, a indiqué que cette salle est réservée aux hommes d'affaires et aux passagers de première classe d'Air Algérie ainsi que des compagnies aériennes étrangères liées par des contrats avec Air Algérie. Rappelant que cet espace est le troisième du genre après les deux salons similaires inaugurés dans les aéroports internationaux Houari-Boumediene 'Alger et Mohamed-Boudiaf de Constantine, le même responsable a annoncé qu'une structure similaire sera "bientôt" inaugurée à l'aéroport international Ahmed-Ben Bella d'Oran, dans le cadre d'un programme de développement des services d'accueil dans les différents aéroports du pays.

d'El Aouana (Jijel)

Caravane médicale spécialisée au profit des résidents du foyer pour personnes âgées

Les résidents du foyer pour per sonnes âgées de la commu ne d'El Aouana (Jijel), au nombre de 27, ont bénéficié, mardi, d'examens médicaux spécialisés dans le cadre d'une caravane organisée par l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) en rééducation fonctionnelle de Texenna.

Le directeur de cette structure de santé, Mohamed Arafat Benmadani, a précisé que l'organisation de cette caravane « s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme médical adopté par l'EHS pour l'année 2026, visant à accompagner et suivre médicalement les différentes catégories vulnérables de la société ainsi que les personnes ne pouvant, pour raison de santé ou d'âge avancé, se déplacer ».

Il a ajouté que cette caravane, mise sur pied sous l'égide de la direction de la santé, et en coordination avec l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Ziama-Mansouriah et la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), comprend des spécialistes en rééducation fonctionnelle, des spécialistes en kinésithérapie et physiothérapie, des chirurgiens-dentistes ainsi que des médecins généralistes et des psychologues-cliniciens. M. Benmadani a également souligné que les 27 pensionnaires du foyer pour personnes âgées d'El Aouana « bénéficieront d'un suivi médical régulier, adapté à leur état de santé », avant de préciser que d'autres caravanes médicales spécialisées seront organisées au cours de l'année 2026 pour « prendre en charge d'autres catégories vulnérables et des habitants des zones reculées pour consacrer le principe de la proximité des soins avec les citoyens ».

Bouira

Une enveloppe de 530 millions pour réhabiliter le Barrage vert

Une enveloppe financière de plus de 530 millions de di nars a été allouée au projet d'extension et de réhabilitation du Barrage vert, qui traverse sept (7) communes du sud de la wilaya de Bouira , a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation des forêts. Relancé en 2023, ce projet porte sur l'extension et la réhabilitation du Barrage vert dans les communes du sud de la wilaya de Bouira (Dirah, Sour El Ghozlane, Ridane, Maâmora, El Hakimia, Hadjra Zerga et Taguedit), sur une superficie de 95.000 ha. « Une enveloppe financière globale de 530 millions de dinars a été allouée à ce projet », a indiqué à la presse le Conservateur des forêts de Bouira, Mounir Demdoum. « Dans le versant sud de la wilaya, les surfaces végétales sont sérieusement menacées. La dégradation des sols due au surpâturage et à des pratiques culturales inadaptées, associée à des conditions climatiques quasi arides, met en péril la vie des populations rurales, qui sont majoritairement des éleveurs ovins touchés par la rareté de l'eau et des fourrages », selon la Conservation des forêts.

Ce projet permettra de lutter contre l'avancée de la désertification, d'atténuer les effets du changement climatique et de soutenir les ménages ruraux afin de les aider à s'installer durablement. Il prévoit l'amélioration des fourrages, la création de vergers arboricoles et la mobilisation de l'eau grâce à des ouvrages de petite hydraulique (captage de sources, construction de mares et de bassins de stockage), comme l'a expliqué M. Demdoum. Durant les trois dernières années, quelque 110 arbustes « Brise-vent », ainsi que 380 arbres fruitiers, ont été plantés sur une surface de 388 hectares, a-t-il ajouté. Depuis la relance de ce projet, « nos services ont mis en terre aussi 273 arbres forestiers sur une surface de 200 ha, ainsi que des plantes fourragères sur 45 ha », a précisé M. Demdoum. Dans le cadre de ce projet, les services des forêts ont également réalisé 12,6 km de pistes à travers ce territoire (les sept communes concernées) menacé par le phénomène de la désertification.

Touggourt

Mise en service d'une nouvelle station de relevage des eaux usées

Une nouvelle station de relevage des eaux usées destinée à plusieurs quartiers de la commune de Touggourt a été mise en service dans le cadre d'une programme visant à éradiquer les ''points noirs'' du réseau d'assainissement de la wilaya, a-t-on appris dimanche de la direction locale de l'Hydraulique. Ce projet englobe trois opérations principales, à savoir la réalisation et l'équipement des installations de la station, l'électrification, ainsi que la création d'un collecteur principal sur 480 mètres linéaires (ML), pour un montant global de plus de 129 millions DA, a précisé le directeur du secteur, Toufik Laglag.

Cette nouvelle station permet de mettre fin définitivement aux problèmes de fuites d'eaux usées et d'améliorer le système d'assainissement au chef-lieu de wilaya, a-t-il souligné. Par ailleurs, des travaux de réalisation d'une station similaire sont en cours au niveau du quartier des 202 logements dans la commune de Blidet-Amor, selon le même responsable, ajoutant que ce nouvel équipement devrait, une fois opérationnel en avril prochain, permettre d'éliminer complètement les points noirs recensés sur le réseau d'assainissement de la wilaya. S'agissant de l'alimentation en eau potable, une série d'opérations seront prochainement lancées par le secteur de l'Hydraulique à travers la wilaya. Il s'agit notamment de la réalisation et de l'équipement de trois (3) forages supplémentaires dans les communes de Touggourt et Temacine, de la réhabilitation du complexe hydraulique de la commune de Megarine, du renouvellement du canal d'adduction d'eau potable dans la localité de Gueddachi (commune d'El-Hadjira), ainsi que de la réhabilitation des canalisations reliant le forage albien dans la localité d'El-Mir au complexe hydraulique d'El-Hadjira, sur 3.200 ML.

Batna

Réception attendue de quatre nouvelles écoles coraniques modèles

Pas moins de quatre nouvelles écoles co raniques modèles seront «prochaine ment» réceptionnées dans la wilaya de Batna, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des affaires religieuses et des wakfs.

Le chef du service de la culture islamique, de l'information et de la documentation, Nadir Saâda, a déclaré à l'APS que ces nouvelles structures dont la réalisation «tire à sa fin», ouvriront leurs portes dans les communes d'Ouled Fadhel, d'Ouled Ammar, d'Azil-Abdelkader et d'El Djezzar.

Une autre école d'enseignement du Coran sera également lancée en travaux «dans les prochains jours» au pôle urbain de Hamla-3, dans la commune d'Oued Chaâba, a également fait savoir le même responsable, soulignant que les procédures administratives relatives au projet ont été finalisées.

La wilaya de Batna compte actuellement 41 écoles coraniques modèles, dont 15 dans la ville de Batna où l'établissement affilié à la mosquée du 1er-Novembre 1954, est le plus important en termes d'effectifs avec plus de 2.500 apprenants, selon la même source. Plus de 26.000 élèves de tous âges fréquentent ces écoles tout au long de l'année, depuis la phase préparatoire, pour mémoriser le Saint Coran et recevoir un enseignement des sciences religieuses sous la supervision de professeurs spécialisés en éducation coranique, a encore indiqué M. Saâda, ajoutant que le nombre d'apprenants augmente notablement pendant le mois de Ramadhan et durant la période estivale.

مكتب الأستاذ بداني محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكائن مكتبه بـحي 72 مسكن عمارة 08 رقم 04 طريق وهران مستغانم
الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني.
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.ا

بناءا على القرار الصادر عن مجلس قضاء مستغانم الغرفة العقارية بتاريخ 2023/11/27 تحت رقم الفهرس 23/1554 والممهور بالصيغة التنفيذية للقرار بتاريخ 2024/02/04 تحت رقم 24/79. والقاضي بقبول اعادة السير في الدعوى بعد الخبرة . في الموضوع افراغ اقرار محل الارجاع الصادر عن غرفة الحال المؤرخ في 2022/10/21 فهرس رقم 22/1003 والمصادقة على الخبرة المنجزة من طرف الخبير دحمان قدور المودعة لدى امانة ضبط المجلس في 2023/04/19 تحت رقم 23/29 و بالنتيجة القضاء بتاييد الحكم المستانف فيه الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري المؤرخ في 2022/04/11 فهرس رقم 22/1661. ميدنيا و تعديلا له بانهاء حالة الشيوع و القضاء ببيع العقارات الاتي ذكرها بالمزاد العلني و بالمبالغ التالية: العقار الواقع بالقسم 40 مجموعة الملكية 08 المتمثل في مسكن ببلدية بوقيرات مركز حي الكروم تجزئة الأمير عبد القادر رقم 112 يتكون من طابق ارضي يحتوي على مراب و طابق اول به 05 غرف و صالة و مطبخ و مرحاض و حمام و رواق الكل مشيد على مساحة قدرها 242م2، و قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدا به المزاد العلني بثمانية و عشرون مليون دينار جزائري (28.000.000 دج) حسب تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير دحمان قدورو قد تم انقاص العشر ليصبح المبلغ خمسة وعشرون مليون ومائتي الف دينار جزائري (25.200.000 دج) على ان يتم البيع باعلى عرض. تعلن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/03/24 على الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 24/2010 بمحكمة مستغانم امام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار الواقع بالقسم 40 مجموعة الملكية 08 المتمثل في مسكن ببلدية بوقيرات مركز حي الكروم تجزئة الأمير عبد القادر رقم 112 يتكون من طابق ارضي يحتوي على مراب و طابق اول به 05 غرف وصالة و مطبخ و مرحاض و حمام و رواق الكل مشيد على مساحة قدرها 242م² ملوك للسادة ورثة جرورو عبد القادر في حالة الشيوع بموجب بطاقة عقارية مقيدة 2009.09.06 حجم 02 تربيعة 927. السعر الافتتاحي : تم تحديده بسعر ثمانية وعشرون مليون دينار جزائري حسب تقرير خبرة المنجز من طرف الخبير دحمان قدور و قد تم انقاص العشر ليصبح السعر خمسة و عشرون مليون ومائتي الف دينار جزائري (25.200.000 دج على ان يتم البيع باعلى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
12.03.2026

مكتب الأستاذ بداني محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكائن مكتبه بـحي 72 مسكن عمارة 08 رقم 04 طريق وهران مستغانم
الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني.
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.ا

بناءا على القرار الصادر عن مجلس قضاء مستغانم الغرفة العقارية بتاريخ 2023/11/27 تحت رقم الفهرس 23/1554 والممهور بالصيغة التنفيذية للقرار بتاريخ 2024/02/04 تحت رقم 24/79. والقاضي ب قبول اعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع افراغ اقرار محل الارجاع الصادر عن غرفة الحال المؤرخ في 2022/10/21 فهرس رقم 22/1003 والمصادقة على الخبرة المنجزة من طرف الخبير دحمان قدور المودعة لدى امانة ضبط المجلس في 2023/04/19 تحت رقم 23/29 و بالنتيجة القضاء بتاييد الحكم المستانف فيه الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري المؤرخ في 2022/04/11 فهرس رقم 22/1661. ميدنيا و تعديلا له بانهاء حالة الشيوع و القضاء ببيع العقارات الاتي ذكرها بالمزاد العلني و بالمبالغ التالية: العقار الواقع بالقسم 36 مجموعة ملكية 07 المتمثل في فيلا ببوقيرات مركز شارع محمد خميستي تتكون من طابق ارضي بهم رشات و مخبزة ومراب و طابق اول به 09 غرف ومطبخ و حمام و مرحاض الكل مشيد على مساحة قدرها 618 متر مربع قسم 36 مجموعة ملكية رقم 07 وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدا به المزاد العلني مائة مليون دينار جزائري (100.000.000دج. تعلن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/03/24 على الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 7481/25 بمحكمة مستغانم امام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار الواقع بالقسم 36 مجموعة ملكية 07 المتمثل في فيلا ببوقيرات مركز شارع محمد خميستي تتكون من طابق أرضي بهم رشات و مخبزة و مراب و طابق اول به 09 غرف ومطبخ و حمام و مرحاض الكل مشيد على مساحة قدرها 618 متر مربع قسم 36 مجموعة ملكية رقم 07 ملوك للسادة ورثة جرورو عبد القادر في حالة الشيوع بموجب بطاقة عقارية مقيدة 2009.09.06حجم 02 تربيعة 506. السعر الافتتاحي : وقد تم تحديد السعر الافتتاحي بمبلغ مائة مليون دينار جزائري (100.000.000 دج) (مائة مليون دينار جزائري). للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
12.03.2026

مكتب الأستاذ بداني محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكائن مكتبه بـحي 72 مسكن عمارة 08 رقم 04 طريق وهران مستغانم
الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني.
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.ا

بناءا على عقد تعديل رهن رسمي محرر من طرف الأستاذ نغوش أحمد موثق بالشراقة المؤرخ في 2018.04.03 فهرس رقم 2018/321 الممهور بصيغة تنفيذية المؤرخة في 2023.06.11. والقاضي أن يدفع للطالبة مبلغ واحد مليار ومائة وثلاثة وثمانين مليون وثمانمائة و ثلاثة عشر دينار جزائري 1.183.813.000.00 دج مبلغ القرض لصالح بنك التنمية المحلية شركة مساهمة ممثلة من طرف رئيس مديرها العام بواسطة الاستاذ زداك علي. على ان يكون السعر الافتتاحي للبيع بالمزاد العلني حسب مبلغ (1.473.460.099.00 دج) واحد مليار و اربع مائة و ثلاثة و سبعون مليون و اربعة مائة و ستون الف وتسعة وتسعون و صفر سنتم حسب الخبرة المنجزة من طرف الخبيرة مقنان نادية مهندسة دولة وخبيرة عقارية معتمدة لدى المحاكم و مجلس قضاء مستغانم المودعة لدى كتابة ضبط محكمة التجارية المتخصصة مستغانم بتاريخ 2025/09/14 فهرس رقم 2025/488. بناءا على محضر التكليف بالوفاء المؤرخ في 2023/06/13 والمرسل عن طريق رسالة مضمنة المحرر من طرف الاستاذة قاشي سمير محضر قضائي مجلس قضاء الجزائر. بناءا على محضر التكليف بالوفاء عن طريق التعليق بالمحكمة المؤرخ 2023/06/19. بناءا على محضر التكليف بالوفاء عن طريق التعليق بالبلدية المؤرخ في 2023/06/20. بناءا على الأمر بالاذن بالنشر المؤرخ في 2023/07/09 بمحكمة سيدي امحمد تحت رقم ترتيب 23/3239. بناءا على نشر محضر التكليف بالوفاء بالجريدة اليومية الصباح العدد 509 بتاريخ 2023/07/26. بناءا على محضر الامتناع عن التنفيد المؤرخ 2023/08/15. بناءا على أمر بالحجز التنفيذي على عقار مرهون المؤرخ في 2024.02.08 تحت رقم ترتيب 24/37 الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم، و المشهر بالمحافظة العقارية حاسي ماماش بتاريخ 2024.03.04. بناءا على محضر تبليغ أمر بالحجز التنفيذي على عقار مرهون المؤرخ في 2024/02/28. بناءا على محضر تبليغ أمر بالحجز التنفيذي على عقار مرهون عن طريق التعليق بالمحكمة المؤرخ في 2024/03/05. بناءا على محضر تبليغ أمر بالحجز التنفيذي على عقار مرهون عن طريق التعليق بالبلدية المؤرخ في 2024/03/05. بناءا على محضر تبليغ أمر بالحجز التنفيذي على عقار مرهون عن طريق النشر بالجريدة اليومية الصباح العدد 840 المؤرخ 2024/11/06. بناءا على شهر الأمر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2024.03.04 حجم 03 مجلد 35. بناءا على البطاقة العقارية المؤرخة في 2024/04/21. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني و ذلك لجلسة 2026/03/24 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية مستغانم. التعيين: بيع العقار المتمثل في قطعة أرض صالحة للبناء إقامة سياحية مشيد عليها نزل طالاسو تبلغ مساحتها 3131 م² تحمل مجموعة ملكية رقم 126 القسم 04 الواقعة بالمكان المسمى الرميلات بلدية مزغران - مستغانم. مساحة القطعة الأرضية للعقار محل النزاع على حسب البطاقة العقارية تقدر بـ 3131 م2 أي 31 آر 31 سار. مساحة القطعة الأرضية مشيد عليها نزل طالاسو على حسب الرفع الطبوغرافي تقدر بـ: 4036 م2 أي 40 آر 36 سار ، إضافة إلى ذلك مسبح رقم 2 الذي تبلغ مساحته 40.93 م2 منجز في المخططات المعمارية لنزل طالاسو ، أما على ار الواقع فهناك جدار منجز بين المسبح رقم 02 و نزل طالاسو و لا ويوجد مخرج يؤدي إلى المسبح لهذا الغرض فهو الصالح نزل MURUSTAGA مستغل و مع ذلك يدخل ضمن مساحة نزل طالاسو و تقويمه. تحديد نسبة الإنجازات لجميع الهياكل المبنية كالتالي: مركز اللياقة البدنية - مركز الإستجمام BLOC DE REMISE EN FORME - نسبة الإنجاز فيه: الطابق السفلي تقدر . 80%. الطابق الأرضي نسبة الإنجاز تقدر بـ 80%. الطابق الأول نسبة الإنجاز تقدر بـ 80%. الطابق الثاني نسبة الإنجاز تقدر بـ 80%. الطابق الثالث نسبة الإنجاز تقدر بـ 50% . المبنى BLOC A 01 APPARTEMENT — A01 R+4 نسبة الإنجاز تقدر بـ70%. المبنى BLOC A 02+A04 APPARTEMENT R+4 - A02+A04 نسبة الإنجاز تقدر بـ70%. المبنى BLOC A 03+A05 APPARTEMENT R+4-A03+A05 نسبة الإنجاز تقدر70 %. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره (1.473.460.099.00 دج) واحد مليار و اربع مائة و ثلاثة و سبعون مليون و اربعة مائة و ستون الف و تسعة وتسعون و صفر سنتم. للاطلاع على الدفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
12.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ دوبي بونوة بن ذهيبة محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكائن بحي CIA اقامة الياسمين عمارةF
الهاتف: 0797.48.09.13
الإعلان عن البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري المؤرخ في 2023/06/01 فهرس رقم 23/03004 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 24/2137 المؤرخة في 2024/12/04. حيث أنه و بترخيص للسادة: ورثة عزروق مكتار وهم زوجته فليتي فاطمة و اولاده عزروق خديجة - عزروق امحمد - عزروق فتيحة - عزروق فاطمة - عزروق العيد في حقه و بصفته المقدم عن شقيقه عزروق طيب ، ببيع العقارات المتمثلة في : قطعة الأرض ذات الطابع الفلاحي الواقعة بالمكان المسمى بلاد بلهلال بتراب بلدية الحسيان بالقسم 01 مجموعة ملكية 136 مساحتها 16 ار 88 سار ، وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ : 607.680.00 دج ستمائة و سبعة الاف وستمائة و ثمانون دينار جزائري ، العائد لورثة عزروق مكتار. بحيث: قطعة الأرض ذات الطابع الفلاحي الواقعة بالمكان المسمى بلاد بلهلال بتراب بلدية الحسيان بالقسم 01 مجموعة ملكية 136 مساحتها 16 ار 88 سار ملك لورثة عزروق مكتار ، وبيعه بالمزاد العلني بسعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ : 607.680.00 دج ستمائة و سبعة الاف وستمائة و ثمانون دينار جزائري. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/03/24 بمحكمة مستغانم وذلك امام قاضي البيوع العقارية. التعيين: قطعة الأرض ذات الطابع الفلاحي الواقعة بالمكان المسمى بلاد بلهلال بتراب بلدية الحسيان بالقسم 01 مجموعة ملكية 136 مساحتها 16 ار 88 سار. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة

المحضر القضائي
12.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ بداني محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكائن مكتبه بحي 72 مسكن عمارة 08 رقم 04 طريق وهران مستغانم
الهاتف: 045.42.09.83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.ا

بناء على القرار الصادر عن مجلس قضاء مستغانم الغرفة العقارية بتاريخ 2023/11/27 تحت رقم الفهرس 23/1554 والممهور بالصيغة التنفيذية للقرار بتاريخ 2024/02/04 تحت رقم 24/79. و القاضي ب قبول اعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع افراغ اقرار محل الارجاع الصادر عن غرفة الحال المؤرخ في 2022/10/21 فهرس رقم 22/1003 والمصادقة على الخبرة المنجزة من طرف الخبير دحمان قدور المودعة لدى امانة ضبط المجلس في 2023/04/19 تحت رقم 23/29 و بالنتيجة القضاء بتاييد الحكم المستانف فيه الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري المؤرخ في 2022/04/111 فهرس رقم 22/1661. ميدنيا و تعديلا له بانهاء حالة الشيوع والقضاء ببيع العقارات الاتي ذكرها بالمزاد العلني و بالمبالغ التالية: العقار الواقع بالقسم 39 مجموعة ملكية 104 من بلدية بوقيرات المتمثل في مسكن في طور الإنجاز 80 % بدون رخصة بناء متكون من طابق أرضي + 01 في حالة حسنة يقع ببوقيرات مركز في منطقة معزولة مقابل المسكن السابق الكائن ببلدية بوقيرات مركز حي الكروم تقدر مساحتها 234 م² قسم 39 مجموعة ملكية 104 وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني بمبلغ : ثلاثون مليون دينار جزائري (30.000.000.00 دج). تعلن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/03/24 على الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 25/7477 بمحكمة مستغانم امام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار الواقع بالقسم 39 مجموعة ملكية 104 من بلدية بوقيرات المتمثل في مسكن في طور الانجاز 80 % بدون رخصة بناء متكون من طابق أرضي + 01 في حالة حسنة يقع ببوقيرات مركز في منطقة معزولة مقابل المسكن السابق الكائن ببلدية بوقيرات مركز حي الكروم تقدر مساحتها 234 م² قسم 39 مجموعة ملكية 104 وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني بمبلغ : ثلاثون مليون دينار جزائري (30.000.000.00 دج). السعر الافتتاحي : تم تقديره بمبلغ ثلاثون مليون دينار جزائري (30.000.000.00 دج). للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
12.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ دوبي بونوة بن ذهيبة محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكائن بحي CIA اقامة الياسمين عمارةF
الهاتف: 0797.48.09.13
الإعلان عن البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري المؤرخ في 2023/06/01 فهرس رقم 23/03004 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 24/2137 المؤرخة في 2024/12/04. حيث أنه و بترخيص للسادة: ورثة عزروق مكتار وهم زوجته فليتي فاطمة و اولاده عزروق خديجة - عزروق امحمد - عزروق فتيحة - عزروق فاطمة - عزروق العيد في حقه و بصفته المقدم عن شقيقه عزروق طيب ، ببيع العقارات المتمثلة في: قطعة الأرض ذات الطابع الفلاحي الواقعة بتراب بلدية عين النويصي بالقسم 07 مجموعة ملكية 14 مساحتها 61 ار 25 سار ، وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ: 2.205.000.00دج مليونين و مائتان و خمسة الف دينار جزائري ، العائد لورثة عزروق مكتار. بحيث: قطعة الأرض ذات الطابع الفلاحي الواقعة بتراب بلدية عين النويصي بالقسم 07 مجموعة ملكية 14 مساحتها 61 ار 25 سار ملك لورثة عزروق مكتار ، وبيعه بالمزاد العلني بسعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ : 2.205.000.00 دج مليونين و مائتان و خمسة الف دينار جزائري .تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/03/24 بمحكمة مستغانم و ذلك امام قاضي البيوع العقارية. التعيين: قطعة الأرض ذات الطابع الفلاحي الواقعة بتراب بلدية عين النويصي بالقسم 07 مجموعة ملكية 14 مساحتها 61 ار 25 سار. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة

المحضر القضائي
12.03.2026

مكتب الأستاذة فخيخر جليل آمال
محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
09 تعاونيات رقم 111 مطلع الفجر وهران
الهاتف042.25.02.02
محضر تبليغ سند تنفيذي عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق إ م ا

نحن الأستاذة فخيخر جليل آمال محضرة قضائية لدى إختصاص مجلس قضاء وهران ، الكائن مكتبنا بالعنوان المذكور أعلاه الموقعة أدناه. بطلب من السيد الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط بنك وكالة بئر الجير رمز 411 ممثلا بمديره. العنوان : 09 طريق كنستال حي خميستي فرنفيل بئر الجير وهران. بناءا على المواد من 406 إلى 416 و 612 من ق إ م ا .بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة عين الترك بتاريخ 2026/02/18 تحت رقم الترتيب 2026/83. بلغنا عن طريق النشر السيد عمور نور الدين. العنوان: 2768 حي دادا يوم المرسى الكبير عين الترك وهران. عقد رهن عقاري من الدرجة الأولى لعقار المبرم بين المدين الراهن السيد عمور نور الدين والدائن المرتهن الصندوق الوطني للتوفير و الاحتياط بنك وكالة بئر الجير رمز 411 ممثلا بمديرة المحرر من قبل الأستاذ لخضر قنطوح موثق بوهران بتاريخ 2011/12/04 المفهرس تحت رقم 2011/345 والمشهر بالمحافظة العقارية لعين الترك في 2011/12/25 مجلد 8 رقم 116 ايداع 20 رقم 07 والممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2022/12/25.

المحضرة القضائية
12.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ دوبي بونوة بن ذهيبة محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكائن بحي CIA اقامة الياسمين عمارةF
الهاتف: 0797.48.09.13
الإعلان عن البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري المؤرخ في 2023/06/01 فهرس رقم 23/03004 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 24/2137 المؤرخة في 2024/12/04. حيث أنه و بترخيص للسادة : ورثة عزروق مكتار وهم زوجته فليتي فاطمة و اولاده عزروق خديجة - عزروق امحمد - عزروق فتيحة - عزروق فاطمة - عزروق العيد في حقه و بصفته المقدم عن شقيقه عزروق طيب، ببيع العقارات المتمثلة في : قطعة الأرض ذات الطابع الفلاحي الواقعة بالمكان المسمى بلاد بلهلال بتراب بلدية الحسيان بالقسم 01 مجموعة ملكية 112 مساحتها 01 هـ 55 ار 00 سار ، و قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ : 5.580.000.00 دج خمسة مليون وخمسمائة و ثمانون الف دينار جزائري، العائد لورثة عزروق مكتار. بحيث: قطعة الأرض ذات الطابع الفلاحي الواقعة بالمكان المسمى بلاد بلهلال بتراب بلدية الحسيان بالقسم 01 مجموعة ملكية 112 مساحتها 01 هـ 55 ار 00 سار ملك لورثة عزروق مكتار ، وبيعه بالمزاد العلني بسعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ : 5.580.000.000 دج خمسة مليون وخمسمائة و ثمانون الف دينار جزائري. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/03/24 بمحكمة مستغانم و ذلك امام قاضي البيوع العقارية. التعيين: قطعة الأرض ذات الطابع الفلاحي الواقعة بالمكان المسمى بلاد بلهلال بتراب بلدية الحسيان بالقسم 01 مجموعة ملكية 112 مساحتها 01 هـ 55 ار 00 سار. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة

المحضر القضائي
12.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ دوبي بونوة بن ذهيبة محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكائن بحي CIA اقامة الياسمين عمارةF
الهاتف: 0797.48.09.13
الإعلان عن البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري المؤرخ في 2023/06/01 فهرس رقم 23/03004 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 24/2137 المؤرخة في 2024/12/04. حيث أنه و بترخيص للسادة : ورثة عزروق مكتار وهم زوجته فليتي فاطمة و اولاده عزروق خديجة - عزروق امحمد - عزروق فتيحة - عزروق فاطمة - عزروق العيد في حقه و بصفته المقدم عن شقيقه عزروق طيب، ببيع العقارات المتمثلة في: قطعة الأرض ذات الطابع الفلاحي الواقعة بالمكان المسمى بلاد حلب بن كرسة بتراب بلدية الحسيان بالقسم 08 مجموعة ملكية 49 مساحتها 11 ار 25 سار ، و قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ 405.000.00دج اربعمائة وخمسة الاف دينار جزائري ، العائد لورثة عزروق مكتار. بحيث: قطعة الأرض ذات الطابع الفلاحي الواقعة بالمكان المسمى بلاد حلب بن كرسة بتراب بلدية الحسيان بالقسم 08 مجموعة ملكية 49 مساحتها 11 ار 25 سار ملك لورثة عزروق مكتار ، وبيعه بالمزاد العلني بسعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ : 405.000.00 دج اربعمائة و خمسة الاف دينار جزائري. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني و ذلك لجلسة 2026/03/24 بمحكمة مستغانم وذلك امام قاضي البيوع العقارية. التعيين: قطعة الأرض ذات الطابع الفلاحي الواقعة بالمكان المسمى بلاد حلب بن كرسة بتراب بلدية الحسيان بالقسم 08 مجموعة ملكية 49 مساحتها 11 ار 25 سار. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة

المحضر القضائي
12.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ دوبي بونوة بن ذهيبة محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكائن بحي CIA اقامة الياسمين عمارةF
الهاتف: 0797.48.09.13
الإعلان عن البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على أمر رخصة بالتصرف في أموال قاصر المؤرخ في 2025/06/12 فهرس رقم 25/443. حيث أنه و بترخيص للسيدة زحاف جهيدة المولودة في 1978/09/06 بمستغانم ابنة عبد الله و عسايلية بن دنية بأن تتصرف بـ : في مناب الابنة القاصر ببيع الحقوق العقارية المملوكة للقاصرة بورقعة مونية المقدرة بـ 24.41 م² من مسكن فردي كائن ببلدية ستيديا ، مشيد على مساحة قدرها ستمائة و اثنان و اربعون متر مربع 642 م² ، مجموعة الملكية رقم 19 قسم 28 وفقا للبطاقة العقارية مرفقة بالملف العائد للمسمات بورقعة مونية مورث اب القاصر المسمى بورقعة عابد ، و المتمثل في مسكن فردي كائن ببلدية ستيديا، مشيد على مساحة قدرها ستمائة واثنان و اربعون متر مربع 642 م² ، مجموعة الملكية رقم 19 قسم 28، وبيعه بالمزاد العلني بسعر افتتاحي حسب مبلغ 1.000.000.00 دج مليون دينار جزائري. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني و ذلك لجلسة 2026/03/31 بمحكمة مستغانم وذلك امام قاضي البيوع العقارية. التعيين: 480/30 و 7987200/108290 في الشيوع من مسكن فردي ، يشتمل على 04 اربع غرف ، مطبخ ، ساحة ، حمام ، مساحته ستمائة و اثنان و اربعون متر مربع (642 م²) كائن ببلدية ستيديا مجموعة ملكية 19 قسم 28. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 1.000.000.00 دج (مليون دينار جزائري). للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة

المحضر القضائي
12.03.2026

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارةA7 ، مستغانم
الهاتف: 045.41.82.39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من قي. إ.م ا

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة عين تادلس مؤرخ في 2022/05/12 رقم الترتيب 22/00287. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني و ذلك لجلسة 2026/03/16 بمحكمة عين تادلس وذلك أمام قاضي البيوع العقارية على الساعة 14:00 سا زوالا التابع للسيد بلغيث مختار الكافل الضامن لشركة ذات الشخص الوحيد و المسؤولية المحدودة المسماة بلغيث مختار للاستراد والتصدير. التعيين: العقار متمثل في قطعة أرض ذات طابع فلاحي مشيدة عليها بناية كائنة بالمكان المسمي دوار أولاد موسي بلدية خير الدين قسم 12 مجموعة ملكية 209 ذات مساحة 53 آر ، 75 س المشهر بالمحافظة العقارية بمستغانم بتاريخ 2014/04/23 مجلد 807 رقم 71. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 162.500.000,00 دج مائة واثنان و ستون مليون وخمسمائة ألف دينار جزائري وتم انقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 146.250.000,00 دج مائة و ستة و أربعون مليون ومائتين و خمسون ألف دينار جزائري. و على أن يكون البيع بأعلى عرض . للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
12.03.2026

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارةA7 ، مستغانم
الهاتف: 045.41.82.39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق. إ.م ا

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة عين تادلس مؤرخ في 2020/10/19 رقم الترتيب 20/00774 المتضمن بتوقيع الحجز التنفيذي على الحقوق العقارية للمدعو بن يمينة الهواري ابن قدور المتمثل في قطعة أرض كائنة ببلدية صيادة بالمكان المسمى سيد فلاق تقدر مساحتها أربعمائة و ثمانية و ثلاثون متر مربع مجموعة ملكية 297 قسم 07 و هذا لصالح الدائن المدعو بن بوزيد عمر ابن عبد القادر تنفيذا للحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم الجنح المؤرخ في 2019/07/10 رقم الفهرس 19/05782 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2020/03/10 تحت رقم 2020/66 القاضي في منطوقه الزام المحكوم عليه بن يمينة الهواري بأن يدفع للطرف المدني بن بوزيد عمر مبلغ الشيكين المقدر بواحد وعشرون مليون دينار جزائري (21.000.000 دج) ، و تعويض عن الضرر قدره مليون دينار جزائري (1.000.000 دج) عن كافة الأضرار اللاحقة بالطرف المدني. على أن البيع بالمزاد العلني بسعر إفتتاحي قدره " تسعة عشر مليون وتسعمائة وخمسون ألف دينار جزائري19.950.000,00 دج حسب تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الأستاذ / دحمان قدور و تجدر الإشارة أن العقار المذكور أعلاه متقل برهن قانوني مجلد 01 رقم 88 المشهر بتاريخ 2017/10/12 بقيمة 5.000.000,00 دج و نسبة فائدة 06% للعقار يسدد في أجال 40 سنة ، للصندوق الوطني للتوفير والاحتياط وكالة 420 المملوك للسيد بن يمينة الهواري. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني و ذلك لجلسة 2026/03/16 بمحكمة عين تادلس وذلك أمام قاضي البيوع العقارية على الساعة 14:00 سا زوالا. التعيين: العقار عبارة عن قطعة أرض كائنة ببلدية صيادة بالمكان المسمى " سيدي فلاق " تقدر مساحتها أربعمائة و ثمانية و ثلاثون متر مربع 438 م² تحمل قسم 07 مجموعة ملكية 297. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ (19.950.000,00 دج) تسعة عشر مليون وتسعمائة وخمسون ألف دينار جزائري وتم انقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب (17.955.000,00 دج) سبعة عشر مليون وتسعمائة و خمسة و خمسون ألف دينار جزائري و على أن يكون البيع بأعلى عرض . للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
12.03.2026

مكتب الأستاذة فخيخر جليل آمال
محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
09 تعاونيات رقم 111 مطلع الفجر وهران
الهاتف042.25.02.02
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق إ م ا

نحن الأستاذة فخيخر جليل آمال محضرة قضائية لدى إختصاص مجلس قضاء وهران ، الكائن مكتبنا بالعنوان المذكور أعلاه الموقعة أدناه. بطلب من السيد الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط بنك وكالة بئر الجير رمز 411 ممثلا بمديره. العنوان: 09 طريق كنستال حي خميستي فرنفيل بئر الجير وهران. بناءا على المواد 612 و613 ، 412 فقرة 04 من ق إ م ا. بناءا على عقد رهن عقاري من الدرجة الأولى لعقار المبرم بين المدين الراهن السيد عمور نور الدين و الدائن المرتهن الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط بنك وكالة بئر الجير رمز 411 ممثلا بمديرة المحرر من قبل الأستاذ لخضر قنطوح موثق بوهران بتاريخ 2011/12/04 المفهرس تحت رقم 2011/345 و المشهر بالمحافظة العقارية العين الترك في 2011/12/25 مجلد 8 رقم 116 ايداع 20 رقم 07 و الممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2022/12/25. بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة عين الترك بتاريخ 2026/02/18 تحت رقم الترتيب 2026/83. كلفنا عن طريق النشر السيد: عمور نور الدين. العنوان: 2768 حي دادا يوم المرسى الكبير عين الترك وهران. بدفعه لصندوق المحضرة القضائية مقابل وصل على الأداء: المبلغ الإجمالي للقرض المطالب به إلى غاية تاريخ 2022/12/29 بقيمة : 710.364,03 دج بالاضافة للفوائد التعاقدية وفوائد التأخير المحتسبة الى غاية التسديد الفعلي و الكلي للدين. مصاريف المحضرة القضائية: الحق التناسبي : 44.621,84 دج + قيمة المحاضر 8.550,00 دج. المجموع المطالب به : 763.535,87 دج (سبعمائة و ثلاثة وستون ألف وخمسمائة و خمسة وثلاثون دينار جزائري و سبعة و ثمانون سنتيما. ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر و إلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية

المحضرة القضائية
12.03.2026

VEND

Un appartement 3 pièces premier étage avec chauffe bain, une grande cuisine, un balcon

Contacter le **07.98.30.72.67**

Les 4ème et 5ème de Ligue 1 s'affrontent demain soir à Béchar

Les enjeux chics du choc JSS-MCO

Par Rachid B.

Voilà longtemps qu'on n'avait pas au menu un choc entre la JS Saoura et le Mouloudia d'Oran avec un tel enjeu ! Quatrième de Ligue 1 avec 34 points au compteur, la formation de Béchar accueille, en effet, son poursuivant direct, le MCO (5ème avec 33 unités) dans une rencontre où le podium sera un objectif commun. Restant sur deux défaites de rang, face à l'USM Alger en quart de finale de la Coupe d'Algérie puis à Béjaïa chez un Olympique d'Akbou (3ème avec 35 points) également candidat aux places d'honneur, la JSS entend, d'ailleurs, bien faire respecter la hiérarchie actuelle et reprendre le fil de sa saison en prenant le meilleur sur le MCO. D'autant plus qu'à domicile, la formation drivée par l'expérimenté Abdelkader Amrani a souvent imposé sa loi et pris, sans discussion possible, les trois points mis en jeu, aidé en cela par le double avantage du terrain et du public. Outre le fait de consolider sa place en haut du tableau, le porte-étendard du football dans le grand sud-ouest pourra, notamment, assurer, mathématiquement, son maintien parmi l'élite s'il venait à battre son illustre voisin du nord. A cela s'ajoute, aussi, la volonté d'Amrani et de son adjoint Abdellatif Bouazza de donner tort à leur ancienne direction qui n'avait pas jugé utile de les garder à l'intersaison, procédant à un changement au niveau du staff technique avant même que la préparation estivale ne soit lancée à plein vent.

Ce sentiment de revanche face à un ex animera, sans doute aussi, Si Tahar Cherif El-Ouazzani qui, du banc d'en face, donnera tout pour que « son » Mouloudia revienne de son lointain déplacement avec le gain mis aux enchères. Pour ce faire, le champion d'Afrique des nations 1990 avec les Verts a tenté, tout au long du micro-cycle hebdomadaire précédant le départ vers Béchar, de remobiliser son groupe et de le faire descendre de son nuage après les trois succès consécutifs face au MC Alger, AC Paradou et USM Khenchela, acquis à chaque fois dans le money-time. Le patron technique des Rouge et Blanc mesure, néanmoins, parfaitement la difficulté de la tâche, surtout face à une équipe de la JSS dont la ligne offensive est le certainement le maillon fort. A ce propos, CEO devrait miser sur une défense regroupée qui enregistrera le retour de son capitaine Ahmed Kerroum après avoir purgé sa suspension. Conscients de l'importance de cette joute nocturne (22h) et de la nécessité d'être au chevet des coéquipiers de Juba Aguieb, les derniers dirigeants à avoir (ré)intégré le board mouloudéen, à avoir le manager général Zoubir Ouasti et le coordinateur en chef Hichem Bouyoucefi seront, de leur côté, aux côtés de leur mentor Cherif El-Ouazzani dans cette patrouille au sud, avec l'espoir et la ferme intention d'en revenir avec le gain complet.

Radieuse

Fête du foot à Chlef et hommage à Bouhella et Meksi

L'association Radieuse s'est déplacée à Chlef, samedi dernier, où elle a créé un climat de fraternité et de joie dans le tournoi de football de proximité de El Feyoum, en honorant les jeunes participants. Tout en rappelant tout ce qu'a apporté de positif au football chelifien et au sport algérien, le défunt Bouhella Mohamed. Ce déplacement à Chlef a permis aussi à la délégation de la Radieuse de se rendre au chevet de l'ex métronome de l'ASO Chlef, Mustapha Mekssi. Mais cette joie s'est terminée sur une très triste note, par la volonté de Dieu Le Tout Puissant, celle de la mort de l'une des icônes de l'arbitrage algérien, le mondialiste Mohamed Hansal, membre d'honneur de la Radieuse au retour vers Oran, à la suite d'un arrêt cardiaque, à l'entrée de la localité de Hamadna (Relizane). Un climat de grande tristesse s'abattit sur Belloumi et Kada Chafi qui étaient avec Hansal dans le véhicule qui les ramenait vers Oran et cette image restera gravée en eux à jamais, mélangée aux moments de fraternité avec le défunt, des joies partagées, de son humilité et sa grande connaissance du football algérien et mondial. Ses derniers moments à El Feyoum ont été marqués par les précieux conseils qu'il a donné aux organisateurs du tournoi, leur rappelant, comme il le faisait à chaque fois, que le football était avant tout un vecteur d'amitié et de camaraderie et que dans la vie il faut savoir être humble et patient. (Allah Yerhamhou Wa Yskinahou au Paradis).

Pour ce qui est du tournoi d'El Firm, il a connu une large participation des équipes de quartiers de la wilaya de Relizane et a été suivi par un grand public qui a apprécié les prouesses techniques des uns et l'engagement de la plupart des formations. Les organisateurs et les responsables des équipes finalistes ont apprécié la présence de la délégation de la Radieuse, composée de son président Kada Chafi, de la star Lakhdar Belloumi et de l'ex international Hansal Mohamed qu'ils ont remercié chaleureusement de leur présence. En apprenant le décès de Mohamed Hansal,ils ont exprimé leurs condoléances et ont apporté un soutien matériel à sa famille. Le public présent à ce tournoi a remercié la Radieuse pour sa présence à ce tournoi en hommage au défunt Mohamed Bouhella, ancien attaquant de l' ASO Chleff et l'équipe nationale dont sa famille a été honorée. Mohamed Bouhella a honoré les couleurs de sa ville et l'Algérie dans le domaine du football comme il a honoré les douanes algériennes dont il faisait partie. Mekssi Mustapha a aussi reçu un honneur et un soutien moral, sans oublier l'élégant Mohamed Rekkad, dont le jeu(les années 1980), ressemblait à celui de Lakhdar Belloumi. Un autre nom dans le ciel chelifien a été honoré par l'intermédiaire de sa famille, l'artiste aimé du public, Azzedine Chelfi.

Ainsi, cet événement sportif de football de proximité, en présence de l'association Radieuse, montre l'intérêt pour la sauvegarde de la jeunesse algérienne de tous les aux sociaux et autres.

Ligue 1 Mobilis

La 24ème journée fixée aux 17 et 18 mars

La 24e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, se jouera dans son intégralité les mardi 17 et mercredi 18 mars, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), lundi soir sur son site officiel. Cette journée débutera le mardi 17 mars avec quatre matchs au menu, dont celui du leader, le MC Alger, à domicile face à l'USM Khenchela (22h00). Le lendemain, autant de rencontres seront au programme, avec à l'affiche USM Alger-ES Sétif, prévue au stade olympique du 5-Juillet (22h00). La 23e journée est programmée vendredi prochain, et sera tronquée de deux rencontres : MB Rouissat-USM Alger et ES Sétif-CR Belouizdad, reportés, en raison de l'engagement des deux clubs algérois en quarts de finale (aller) de la Coupe de la Confédération, prévus samedi et dimanche. Au classement, le MCA caracole en tête avec 40 points, à trois longueurs sur son poursuivant direct, le CS Constantine (37 points).

Le MC Saïda en chute libre

A Saïda l'on ne parle que de cette abjecte défaite du Mouloudia sur son propre terrain face au Widad de Tlemcen. C'est dire que cette défaite, une de trop, assombrit, une fois pour toute, les fans du Club et provoque en eux une haine qui ne dit pas son nom.

Aujourd'hui le MCS est dans la tourmente, l'avenir immédiat ou lointain du Mouloudia est étroitement lié à celui d'un football d'élite dans sa conception, sa gestion et son organisation d'une manière générale. Le dire et le répéter inlassablement est devenu par la force des choses une lapalissade qui ne fait plus rire mais le vivre au quotidien avec le sentiment de chatter un peu plus dans les profondeurs de la médiocrité.

Pour de nombreux saïdis, enfin le peu qui reste, le Mouloudia de Saïda, autrefois club de gloire et d'histoire, est aujourd'hui sur le fil du rasoir. Qui en est la cause ? Et quel sera l'avenir du MCS ? Et qui viendra au secours du Club ? A quoi bon répondre, face au silence qui se dresse à chaque fois devant les voix de probité et d'honnêteté intellectuelle qui s'élèvent pour dénoncer l'incurie, les complaisances au lieu de laisser le milieu sportif s'assainir naturellement par lui-même et reconnaître la bonne graine de l'ivraie; mais il est dit que les spécialistes des "cafouillages" existeront toujours... et comme on dit Troubadours et gladiateurs dansent pour le moment, le haussement de leurs épaules fait partie de leur éducation.

OULD OGBAN

Basket-ball / Super Division

La FABB appelle à la vigilance lors de la dernière journée de la première phase

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a appelé l'ensemble des acteurs du Championnat national de Super Division (messieurs) à faire preuve de vigilance et de responsabilité à l'occasion de la 26e et dernière journée de la première phase, prévue samedi (22h00), dont les résultats seront déterminants pour la configuration de la deuxième phase de la compétition. Dans un communiqué publié mardi, l'instance fédérale a souligné l'importance particulière de cette journée qui déterminea la répartition des clubs entre les différentes étapes de la suite du championnat, à savoir les phases de play-off, play-in et play-down.

Dans ce cadre, la FABB a réaffirmé sa détermination à préserver l'intégrité, la transparence et l'éthique de la compétition, ainsi que les intérêts légitimes de l'ensemble des clubs engagés. La fédération a, à cet effet, invité les clubs recevant à prendre toutes les dispositions nécessaires sur les plans organisationnels et sécuritaires afin d'assurer un accueil conforme aux normes réglementaires pour les équipes visiteuses et les officiels, de garantir des conditions optimales pour le déroulement des rencontres, ainsi qu'un encadrement adéquat du public et des supporters. Elle a également indiqué qu'il est obligatoire pour les clubs hôtes de procéder à l'enregistrement vidéo intégral des rencontres et d'en transmettre une copie à la fédération dans les plus brefs délais. Par ailleurs, la FABB a rappelé aux arbitres, officiels de table de marque et commissaires techniques leur responsabilité dans la préservation de l'équité sportive. A ce titre, toutes les rencontres devront impérativement débuter à l'heure officielle programmée, fixée à 22h00, afin de garantir l'égalité de traitement entre les clubs et d'éviter toute influence liée à la connaissance préalable d'autres résultats. Les officiels sont également appelés à établir avec la plus grande rigueur les rapports détaillant le déroulement des matchs et à signaler tout incident, irrégularité ou comportement contraire à la réglementation. La fédération a enfin assuré qu'elle fera preuve de la plus grande vigilance et d'une totale intransigeance face à tout manquement aux dispositions réglementaires ou à toute situation susceptible de porter atteinte à la crédibilité de la compétition.

مكتب الأستاذة فخيخر جليل آمال
محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
09 تعاونيات رقم 111 مطلع الفجر وهران
الهاتف042.25.02.02
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق إ م ا

نحن الأستاذة فخيخر جليل آمال محضرة قضائية لدى إختصاص مجلس قضاء وهران ، الكائن مكتبنا بالعنوان المذكور أعلاه الموقعة أدناه. بطلب من السيد الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط بنك وكالة بئر الجير رمز 411 ممثلا بمديره. العنوان: 09 طريق كنستال حي خميستي فرنفيل بئر الجير وهران. بناءا على المواد 612 و613 ، 412 فقرة 04 من ق إ م ا. بناءا على عقد رهن عقاري من الدرجة الأولى لعقار المبرم بين المدين الراهن السيد عمور نور الدين والدائن المرتهن الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط بنك وكالة بئر الجير رمز 411 ممثلا بمديرة المحرر من قبل الأستاذ لخضر قنطوح موثق بوهران بتاريخ 2011/12/04 المفهرس تحت رقم 2011/345 و المشهر بالمحافظة العقارية لعين الترك في 2011/12/25 مجلد 8 رقم 116 ايداع 20 رقم 07 والممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2022/12/25. بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة عين الترك بتاريخ 2026/02/18 تحت رقم الترتيب 2026/82. بلغنا عن طريق النشر السيد: عمور الهواري. العنوان: 2768 حي دادا يوم المرسى الكبير عين الترك وهران. بدفعه لصندوق المحضرة القضائية مقابل وصل على الأداء: المبلغ الإجمالي للقرض المطالب به إلى غاية تاريخ 2022/12/29 بقيمة : 710,364,03 دج بالاضافة للفوائد التعاقدية وفوائد التأخير المحتسبة الى غاية التسديد الفعلي والكلي للدين. مصاريف المحضرة القضائية: الحق التناسبي : 44.621,84 دج + قيمة المحاضر 8.550,00 دج. المجموع المطالب به : 763.535,87 دج (سبعمائة و ثلاثة وستون ألف وخمسمائة و خمسة وثلاثون دينار جزائري و سبعة و ثمانون سنتيما. ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر و إلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية

المحضرة القضائية
12.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة بوغريط عتيقة
محضرة قضائية لدى محكمة العثمانية
اختصاص مجلس قضاء وهران
حي العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي يغموراسن وهران امام محكمة يغموراسن بجوار. CNEP
الهاتف: 0770.88.41.31
محضر تبليغ سند الصندوق مع انذار بالدفع
المواد 403، 404، 470 من القانون التجاري

بتاريخ السابع عشر من شهر اوت سنة الفين وخمسة وعشرون على الساعة 10سا00د. نحن الموقع ادناه عون مكلف بالتبليغ بمكتب الأستاذة بوغريط عتيقة محضرة قضائية لدى محكمة العثمانية، الكائن مقرها حي العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي يغموراسن وهران امام محكمة يغموراسن بجوار. CNEP . بناءا على طلب : بنك الجزائري الخارجي المديرية الجهوية وهران ممثلا بواسطة بنك الجزائر الخارجي وكالة بوغسلافيا رمز 074 بوهران ممثلا بواسطة مديره، الكائن مقرها بـ : 03 شارع ميريش عبد القادر مديوني ، وهران. بعد الإطلاع على المواد 405 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية. بلغنا وسلمنا الى الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة SARL BOUGLES العنوان : شارع البحيرة مسرغين وهران. مخاطبا ... حسب تصريحه ... الحامل ... تحت رقم... الصادر عن .... بتاريخ... نسخة من سند الصندوق تحت رقم 0025994. الصادرة عن : بنك الجزائر الخارجي. المؤرخ في 2018/07/08. وأنذرناه بأن يدفع بين أيدينا خلال الأجل القانوني لفائدة الطالب المبالغ التالية: مقابل أصل الدين 5.000.000دج. مقابل الحق التناسبي 172.000دج، قيمة المحضر 2.500دج. المبلغ الإجمالي 5.174.500دج. كما أعلمناه بأن له مهلة عشرين يوما كاملة للوفاء تسري من تاريخ توصله بالإنذار الحالي و في حالة الإمتناع تحجز أمواله المنقولة طبقا للمادة 440 و ما يليها من القانون التجاري. تحت جميع التحفظات. إثباتا لذلك بلغنا وسلمنا له نسخة من السند للصندوق من هذا المحضر الممضي والمختوم عليه قبلنا طبقا للقانون.

المحضرة القضائية
12.03.2026

مكتب الأستاذة فخيخر جليل آمال
محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
09 تعاونيات رقم 111 مطلع الفجر وهران
الهاتف042.25.02.02
محضر تبليغ سند تنفيذي عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق إ م ا

نحن الأستاذة فخيخر جليل آمال محضرة قضائية لدى إختصاص مجلس قضاء وهران ، الكائن مكتبنا بالعنوان المذكور أعلاه الموقعة أدناه. بطلب من السيد الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط بنك وكالة بئر الجير رمز 411 ممثلا بمديره. العنوان: 09 طريق كنستال حي خميستي فرنفيل بئر الجير وهران. بناءا على المواد من 406 إلى 416 و 612 من ق إ م ا .بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة عين الترك بتاريخ 2026/02/18 تحت رقم الترتيب 2026/82. بلغنا عن طريق النشر السيد عمور الهواري. العنوان: 2768 حي دادا يوم المرسى الكبير عين الترك وهران. عقد رهن عقاري من الدرجة الأولى لعقار المبرم بين المدين الراهن السيد عمور نور الدين والدائن المرتهن الصندوق الوطني للتوفير و الاحتياط بنك وكالة بئر الجير رمز 411 ممثلا بمديرة المحرر من قبل الأستاذ لخضر قنطوح موثق بوهران بتاريخ 2011/12/04 المفهرس تحت رقم 2011/345 والمشهر بالمحافظة العقارية لعين الترك في 2011/12/25 مجلد 8 رقم 116 ايداع 20 رقم 07 والممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2022/12/25.

المحضرة القضائية
12.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة بوغريط عتيقة
محضرة قضائية لدى محكمة العثمانية
اختصاص مجلس قضاء وهران
حي العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي يغموراسن وهران امام محكمة يغموراسن بجوار. CNEP
الهاتف: 0770.88.41.31
محضر تبليغ سند الصندوق مع انذار بالدفع
المواد 403، 404، 470 من القانون التجاري

بتاريخ السابع عشر من شهر اوت سنة الفين وخمسة وعشرون على الساعة 10سا00د. نحن الموقع ادناه عون مكلف بالتبليغ بمكتب الأستاذة بوغريط عتيقة محضرة قضائية لدى محكمة العثمانية، الكائن مقرها حي العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي يغموراسن وهران امام محكمة يغموراسن بجوار. CNEP . بناءا على طلب : بنك الجزائري الخارجي المديرية الجهوية وهران ممثلا بواسطة بنك الجزائر الخارجي وكالة بوغسلافيا رمز 074 بوهران ممثلا بواسطة مديره، الكائن مقرها بـ : 03 شارع ميريش عبد القادر مديوني ، وهران. بعد الإطلاع على المواد 405 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية. بلغنا وسلمنا الى الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة SARL BOUGLES العنوان : شارع البحيرة مسرغين وهران. مخاطبا ... حسب تصريحه ... الحامل ... تحت رقم... الصادر عن .... بتاريخ... نسخة من سند الصندوق تحت رقم 0025993. الصادرة عن : بنك الجزائر الخارجي. المؤرخ في 2018/07/08. وأنذرناه بأن يدفع بين أيدينا خلال الأجل القانوني لفائدة الطالب المبالغ التالية: مقابل أصل الدين 5.000.000دج. مقابل الحق التناسبي 172.000دج، قيمة المحضر 2.500دج. المبلغ الإجمالي 5.174.500دج. كما أعلمناه بأن له مهلة عشرين يوما كاملة للوفاء تسري من تاريخ توصله بالإنذار الحالي و في حالة الإمتناع تحجز أمواله المنقولة طبقا للمادة 440 و ما يليها من القانون التجاري. تحت جميع التحفظات. إثباتا لذلك بلغنا وسلمنا له نسخة من السند للصندوق من هذا المحضر الممضي والمختوم عليه قبلنا طبقا للقانون.

المحضرة القضائية
12.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة بوغريط عتيقة
محضرة قضائية لدى محكمة العثمانية
اختصاص مجلس قضاء وهران
حي العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي يغموراسن وهران امام محكمة يغموراسن بجوار. CNEP
الهاتف: 0770.88.41.31
محضر تبليغ سند الصندوق مع انذار بالدفع
المواد 403، 404، 470 من القانون التجاري

بتاريخ السابع عشر من شهر اوت سنة الفين وخمسة وعشرون على الساعة 10سا00د. نحن الموقع ادناه عون مكلف بالتبليغ بمكتب الأستاذة بوغريط عتيقة محضرة قضائية لدى محكمة العثمانية، الكائن مقرها حي العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي يغموراسن وهران امام محكمة يغموراسن بجوار. CNEP . بناءا على طلب : بنك الجزائري الخارجي المديرية الجهوية وهران ممثلا بواسطة بنك الجزائر الخارجي وكالة بوغسلافيا رمز 074 بوهران ممثلا بواسطة مديره، الكائن مقرها بـ : 03 شارع ميريش عبد القادر مديوني ، وهران. بعد الإطلاع على المواد 405 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية. بلغنا وسلمنا الى الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة SARL BOUGLES العنوان : شارع البحيرة مسرغين وهران. مخاطبا ... حسب تصريحه ... الحامل ... تحت رقم... الصادر عن .... بتاريخ... نسخة من سند الصندوق تحت رقم 0025996. الصادرة عن : بنك الجزائر الخارجي. المؤرخ في 2018/07/08. وأنذرناه بأن يدفع بين أيدينا خلال الأجل القانوني لفائدة الطالب المبالغ التالية: مقابل أصل الدين 5.000.000دج. مقابل الحق التناسبي 172.000دج، قيمة المحضر 2.500دج. المبلغ الإجمالي 5.174.500دج. كما أعلمناه بأن له مهلة عشرين يوما كاملة للوفاء تسري من تاريخ توصله بالإنذار الحالي و في حالة الإمتناع تحجز أمواله المنقولة طبقا للمادة 440 و ما يليها من القانون التجاري. تحت جميع التحفظات. إثباتا لذلك بلغنا وسلمنا له نسخة من السند للصندوق من هذا المحضر الممضي والمختوم عليه قبلنا طبقا للقانون.

المحضرة القضائية
12.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة بوغريط عتيقة
محضرة قضائية لدى محكمة العثمانية
اختصاص مجلس قضاء وهران
حي العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي يغموراسن وهران امام محكمة يغموراسن بجوار. CNEP
الهاتف: 0770.88.41.31
محضر تبليغ سند الصندوق مع انذار بالدفع
المواد 403، 404، 470 من القانون التجاري

بتاريخ السابع عشر من شهر اوت سنة الفين وخمسة وعشرون على الساعة 10سا00د. نحن الموقع ادناه عون مكلف بالتبليغ بمكتب الأستاذة بوغريط عتيقة محضرة قضائية لدى محكمة العثمانية، الكائن مقرها حي العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي يغموراسن وهران امام محكمة يغموراسن بجوار. CNEP . بناءا على طلب : بنك الجزائري الخارجي المديرية الجهوية وهران ممثلا بواسطة بنك الجزائر الخارجي وكالة بوغسلافيا رمز 074 بوهران ممثلا بواسطة مديره، الكائن مقرها بـ : 03 شارع ميريش عبد القادر مديوني ، وهران. بعد الإطلاع على المواد 405 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية. بلغنا وسلمنا الى الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة SARL BOUGLES العنوان : شارع البحيرة مسرغين وهران. مخاطبا ... حسب تصريحه ... الحامل ... تحت رقم... الصادر عن .... بتاريخ... نسخة من سند الصندوق تحت رقم 0025997. الصادرة عن : بنك الجزائر الخارجي. المؤرخ في 2018/07/08. وأنذرناه بأن يدفع بين أيدينا خلال الأجل القانوني لفائدة الطالب المبالغ التالية: مقابل أصل الدين 5.000.000دج. مقابل الحق التناسبي 172.000دج، قيمة المحضر 2.500دج. المبلغ الإجمالي 5.174.500دج. كما أعلمناه بأن له مهلة عشرين يوما كاملة للوفاء تسري من تاريخ توصله بالإنذار الحالي و في حالة الإمتناع تحجز أمواله المنقولة طبقا للمادة 440 و ما يليها من القانون التجاري. تحت جميع التحفظات. إثباتا لذلك بلغنا وسلمنا له نسخة من السند للصندوق من هذا المحضر الممضي والمختوم عليه قبلنا طبقا للقانون.

المحضرة القضائية
12.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة بوغريط عتيقة
محضرة قضائية لدى محكمة العثمانية
اختصاص مجلس قضاء وهران
حي العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي يغموراسن وهران امام محكمة يغموراسن بجوار. CNEP
الهاتف: 0770.88.41.31
محضر تبليغ سند الصندوق مع انذار بالدفع
المواد 403، 404، 470 من القانون التجاري

بتاريخ السابع عشر من شهر اوت سنة الفين وخمسة وعشرون على الساعة 10سا00د. نحن الموقع ادناه عون مكلف بالتبليغ بمكتب الأستاذة بوغريط عتيقة محضرة قضائية لدى محكمة العثمانية، الكائن مقرها حي العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي يغموراسن وهران امام محكمة يغموراسن بجوار. CNEP . بناءا على طلب : بنك الجزائري الخارجي المديرية الجهوية وهران ممثلا بواسطة بنك الجزائر الخارجي وكالة بوغسلافيا رمز 074 بوهران ممثلا بواسطة مديره، الكائن مقرها بـ : 03 شارع ميريش عبد القادر مديوني ، وهران. بعد الإطلاع على المواد 405 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية. بلغنا وسلمنا الى الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة SARL BOUGLES العنوان : شارع البحيرة مسرغين وهران. مخاطبا ... حسب تصريحه ... الحامل ... تحت رقم... الصادر عن .... بتاريخ... نسخة من سند الصندوق تحت رقم 0025992. الصادرة عن : بنك الجزائر الخارجي. المؤرخ في 2018/07/08. وأنذرناه بأن يدفع بين أيدينا خلال الأجل القانوني لفائدة الطالب المبالغ التالية: مقابل أصل الدين 5.000.000دج. مقابل الحق التناسبي 172.000دج، قيمة المحضر 2.500دج. المبلغ الإجمالي 5.174.500دج. كما أعلمناه بأن له مهلة عشرين يوما كاملة للوفاء تسري من تاريخ توصله بالإنذار الحالي و في حالة الإمتناع تحجز أمواله المنقولة طبقا للمادة 440 و ما يليها من القانون التجاري. تحت جميع التحفظات. إثباتا لذلك بلغنا وسلمنا له نسخة من السند للصندوق من هذا المحضر الممضي والمختوم عليه قبلنا طبقا للقانون.

المحضرة القضائية
12.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة عين تادلس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا و في أول درجة في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة و قسم الحال بتاريخ 2025/11/11، تحت رقم فهرس 25/03052، و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور مجامعية رياض، والمودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/12/07 تحت رقم 25/03294، و بالنتيجة الحجر على المدعى عليها مختار عائشة المولودة بتاريخ 1945/06/02 ببلدية عين بودينار لأبيها عبد القادر و أمها مسعودي فاطمة، و تعيين المدعية مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها، مع أمر ضابط الحالة المدنية البلدية عين بودينار بالتأشير بافتتاح التقديم والحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه. إلزام المدعية بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية للإعلام و تحميلها المصاريف القضائية. بذا صدر هذا الحكم وأفصح به بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة المذكورين اعلاه

الرئيس / أمين الضبط
12.03.2026

À louer

Local de **200 M²**, premier étage. Très bien situé à **Salamandre**, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Conviendrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Zemmoura (Relizane)

Soirée artistique ramadanesque réunissant patrimoine, humour et poésie

Par N. Ouadah

Dans le cadre du programme «Nuits de Ramadhan» pour l'année 1447H/2026, le Conservatoire du Festival culturel local des arts et cultures populaires de la wilaya de Relizane a organisé une soirée artistique ramadanesque exceptionnelle à la commune de Zemmoura, le dimanche 8 mars 2026, en présence d'un public familial nombreux et dans une ambiance ramadanesque, empreinte de joie et d'interaction. Cette manifestation culturelle s'inscrit dans le cadre des efforts visant à dynamiser la scène culturelle locale pendant le mois sacré, à travers la présentation de spectacles artistiques et traditionnels, reflétant la richesse du patrimoine populaire algérien et offrant des espaces de divertissement familial. La soirée a débuté par un spectacle musical présenté par la troupe El Moustakbel dans le style bédouin. Le groupe a interprété un répertoire de chansons traditionnelles qui ont captivé le public, faisant revivre l'esprit authentique de la musique bédouine et suscitant enthousiasme et applaudissements.

L'événement a également inclus un sketch comique présenté par la troupe «Lahcen Belahcen» qui a su introduire rires et bonne humeur parmi les spectateurs grâce à des scènes humoristiques inspirées du quotidien, ajoutant une dimension divertissante à la soirée.

La touche littéraire n'a pas été oubliée:le poète Bessayeh a proposé des lectures poétiques très appréciées par le public, apportant une dimension culturelle et artistique supplémentaire à l'ambiance de la soirée. La manifestation s'est conclue par un spectacle interactif pour enfants présenté par la troupe mino théâtre d'enfants offrant aux plus jeunes des animations artistiques qui ont illuminé leurs visages et leur ont permis de profiter pleinement de l'atmosphère festive.

Cette soirée s'inscrit dans une série d'activités culturelles et artistiques à travers lesquelles le Conservatoire du Festival culturel local des arts et cultures populaires de la wilaya de Relizane vise à faire vivre les nuits de Ramadhan à travers des spectacles alliant art, patrimoine et divertissement, tout en renforçant la dynamique culturelle et en offrant aux familles des moments agréables dans une ambiance culturelle de qualité.

Ecoles et Instituts supérieurs culturels et artistiques

Bendouda partage un "Méga-f'tour" avec les étudiants

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a rompu le jeun, mardi soir à Alger, 20e jour du mois sacré du Ramadhan, avec les étudiants et leurs encadrements pédagogiques et administratifs respectifs de cinq Ecoles et Instituts supérieurs culturels et artistiques.

Lors de ce "Méga-f'tour" organisé au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Mme Bendouda a beaucoup échangé avec les élèves et étudiants des Instituts nationaux supérieurs: des métiers des arts du spectacle (ISMAS), de Musique "Mohamed-Faouzi" (INSM) et du Cinéma "Mohamed-Lakhdar-Hamina" de Koléa (INSC), relayés par ceux des Ecoles nationales supérieures des : Beaux Arts d'Alger et de Conservation et de Restauration des Biens culturels (ENCRBC) de Tipasa. "Je n'ai fait que généraliser cette initiative louable qui, en réalité, vient d'un groupe d'étudiants qui ont souhaité partager le F'tour dans ce mois sacré du Ramadhan avec moi", a expliqué la ministre de la Culture et des Arts, avant d'ajouter que ce fut "un moment interactif de haute qualité et de grande convivialité autour de leurs ambitions et leurs rêves légitimes, qu'il nous incombe d'accompagner le plus loin possible".

L'"essentiel des échanges avec la ministre de la Culture et des Arts a été autour de la nécessité d'améliorer le niveau de formation dans le domaine artistique, de documenter la musique algérienne et lui donner un socle académique ainsi que de développer la recherche scientifique dans le domaine des arts", ont unanimement déclaré les responsables de ces établissements de formations supérieures. L'importance de l'introduction des dernières technologies, avec notamment, la Numérisation et l'Intelligence artificielle dans l'enseignement des disciplines artistiques, ainsi que la nécessité de création de structures d'accompagnement, publiques ou privées qui aideraient les créateurs de jeunes entreprises innovantes dans le domaine des arts à se lancer", ont également été, selon les responsables de ces établissements, aux centres des échanges avec Mme Bendouda. Grand moment de convivialité, ce F'tour avec les élèves et les étudiants des grandes Ecoles et Instituts culturels supérieurs, ainsi que leurs encadrements pédagogiques et administratifs a été agrémenté d'un accompagnement musical de haute qualité, assuré par les 18 instrumentistes, dont six femmes de l'Orchestre de l'INSM dirigé par le maestro Soheib Stambouli. Fusionnant les instruments traditionnels à ceux de la musique symphonique universelle, l'Ensemble de l'INSM a rendu dans un véritable dialogue des cultures, entre autres pièces, "Ya Rayeh", "Djazaïr Djawhara", "Lamma bada yatathenna", ainsi que quelques pièces aux gammes pentatoniques dans le genre targui et d'autres tirées de la musique classique universelle.

Ouverture de la 15e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi à Alger

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a procédé, dans la soirée de lundi à mardi à Alger, à l'ouverture officielle de la 15e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi (9-12 mars), organisée en hommage à la mémoire de deux maitres de ce genre musical authentique, Cheikh M'hamed Bourahla et Cheikh Belkacem Khalifa.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, en présence du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, du conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République, M. Kamel Sidi Said, ainsi que du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), M. Mohamed Boukhari, et du directeur général des services législatifs au Conseil de la nation, représentant le président du Conseil, outre des personnalités culturelles et artistiques.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Bendouda a estimé que le Festival célèbre "le patrimoine musical algérien, la chanson chaâbi", ajoutant que cette 15e édition constitue également "l'une des manifestations de la personnalité algérienne, illustrant la sagesse face à l'adversité et le réconfort dans la dureté des épreuves". Cet art "a préservé notre langue, notre identité et nos valeurs spirituelles, retraçant avec sincérité et spontanéité, l'histoire des Algériens", a-t-elle indiqué, ajoutant qu'"il est de notre devoir de préserver ce patrimoine".

Bendouda a assuré, en s'adressant aux jeunes talents en lice dans cette édition, qu'"ils portent une lourde et belle responsabilité", d'autant plus que leur capacité à "maitriser les Maqâmât et à mémoriser les plus beaux Qsids représente la plus noble forme de fidélité envers les générations qui ont préservé cet art dans les moments les plus difficiles", les appelant à faire de leurs créations "un pont reliant le patrimoine au renouveau".

Pour sa part, le commissaire du festival, M. Abdelkader Bendameche, a mis en exergue, dans son allocution, l'importance de cette manifestation "destinée particulièrement aux jeunes, et qui vise à découvrir de nouveaux talents de la chanson chaâbi".

Cette nouvelle édition restera fidèle à la devise "science et savoir" et "authenticité et ouverture", a-t-il dit, en sus de "l'étude de la chanson chaâbi et de la poésie du Melhoun, afin de transmettre le flambeau à la nouvelle génération, dans le cadre du suivi des candidats, avant et après le festival".

La soirée d'ouverture, marquée par la présence d'un large public d'amateurs de la chanson chaâbi, venus apprécier les poèmes puisés du riche patrimoine de la poésie du Melhoun, reflétant la richesse du répertoire du chaâbi en Algérie, a vu la présentation d'un spectacle artistique mêlant théâtre, musique et poésie, qui a mis en lumière, à travers ses différents tableaux, le parcours, l'histoire et les grands maitres de la chanson chaâbi, accompagné d'un orchestre dirigé par Abdelhadi Boukoura.

Elle a été ponctuée par l'entrée en compétition des candidats de cette nouvelle édition. Il s'agit de Hassaïni Mohamed Amine (Médéa), Touhami Zakaria (Annaba), Slimane Feriel (Blida), Blidi Omar (Béjaïa) et Ghernaout Brahim (Médéa), qui ont interprété des extraits du répertoire authentique du chaâbi, ainsi que des principaux poèmes du melhoun, cet art ancestral réputé en Algérie. Les concurrents ont également été honorés à cette occasion, pour les encourager à perpétuer et à préserver cet art patrimonial algérien.

La 15e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi, organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, connait la participation de 16 candidats sélectionnés, issus de différentes wilayas du pays. Le jury, présidé par l'artiste El Hadi El Anka, est composé de Zerrouk Mokdad, Fayçal Hedroug, Mohamed Hamaïdia et Khaled Yacine Chahlel.

La cérémonie d'ouverture a également été marquée par l'inauguration d'une exposition de photographies consacrée aux figures marquantes de la chanson chaâbi de différentes générations, outre une exposition de livres, organisée en collaboration avec l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), et la projection d'un film documentaire retraçant le déroulement des ateliers de formation dont ont bénéficié les candidats dans le cadre de cette édition, encadrés par des enseignants et chercheurs spécialisés dans ce domaine.

TF1

11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Une invitée dans notre couple
16h00 Dans les griffes de mon beau-père
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Ma maison de A à Z
21h00 C'est Canteloup
21h10 Erica
22h05 Erica
23h10 Erica
00h25 S.W.A.T.

France 3

10h50 La cuisine des mousquetaires
11h20 Flavie en France
12h00 Météo
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
12h55 Jeux paralympiques d'hiver : Après-midi
15h10 Cyclisme : Paris-Nice
17h15 Le Para Club
18h00 La p'tite librairie
18h01 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h15 Stade 2 Ligue 1
20h20 Le Para Club
20h40 Météo régionale
20h41 Le journal des talents
20h45 Un si grand soleil
21h10 Meurtres à...
22h50 La France en vrai
23h42 La France en vrai
00h00 Des racines et des ailes
02h05 Julien, un chamelier chez les Ch'tis
03h00 Animalement vôtre

M6

06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Téléshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Elodie Poux : Le syndrome du papillon
23h20 Elodie Poux : Le syndrome du Playmobil
00h35 Les secrets des chefs

France 2

13h00 Journal 13h00
13h45 Journal Météo Climat
13h50 Consomag
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h15 Affaire conclue : la vie des objets
16h30 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h01 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
20h50 Image du jour sports
20h55 Image du jour sports
20h56 Basique, l'essentiel de la musique
21h10 Mot de passe : le duel
21h12 Envoyé spécial
23h00 Complément d'enquête
01h25 L'affaire Jeanne d'Arc
03h00 Emissions religieuses

CANAL+

10h14 Le Mélange des genres
11h54 La boîte à questions
11h59 En aparté
12h31 Clique
13h25 Un prophète
14h18 Je suis toujours là
16h31 En aparté
17h03 La Venue de l'avenir
19h06 La boîte à questions
19h11 En aparté
19h43 Un petit Clique en +
20h05 Un petit Clique en +
20h30 Soir d'Europe
20h54 Plateau avant-match UEFA Europa League
21h00 Celta Vigo / Lyon
22h57 Soir d'Europe le débrief
23h58 Culture & Street
00h28 Clique
02h14 The Brutalist

arte

05h15 Les secrets du mont Olympe
06h10 Quand baleines et tortues nous montrent le chemin
06h55 Les bergers du Caucase, la passion d'un moine
07h50 Voyage en cuisine
09h05 Invitation au voyage
09h55 Volcans assoupis
11h25 Sous le volcan : le Gran Mate de Patagonie
12h15 Des volcans et des hommes
13h00 Italie : la force des porteuses de Santa Rosa
13h35 Par-dessus les moulins
15h05 La côte ouest sauvage de l'Afrique du Sud
15h50 Au fil du Nil
16h35 Au fil du Nil
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Le complot Caravaggio
21h40 Le complot Caravaggio
22h20 Le complot Caravaggio
23h05 Barbie, la femme parfaite
01h25 Berlin : le mystérieux crash d'avril 1945
02h55 L'anguille, une vie semée d'embûches

Votre soirée

TF1 — 21h10

ERICA

En publiant une vieille photo de sa mère, Erica réveille un secret enfoui depuis près de cinquante ans. Farid Hussein, l'un des visages du cliché, est retrouvé assassiné, serrant des pages arrachées d'un journal intime disparu. Plongée dans le passé, Erica découvre une jeunesse marquée par l'amitié, la jalousie et la violence. Une disparition jamais élucidée refait surface, tandis que témoins et coupables s'effacent.

Acteur: *Julie de Bona (Erica Faure), Grégory Fitoussi (Patrick Saab), Théo Fernandez (Martin)*

France 3 — 21h10

MEURTRES À...

Dans cette nouvelle saison de "Meurtres à...", les paysages pittoresques de France deviennent le théâtre de mystères criminels captivants, où chaque enquête est intimement liée à l'héritage culturel et aux traditions locales. Les protagonistes, Fauve Hautot et Aurélien Wiik, se retrouvent plongés au cœur d'affaires sordides qui révèlent les secrets enfouis de leur région. Chaque meurtre s'ancre dans une légende ou une bâtisse chargée d'histoire, dévoilant ainsi les facettes sombres du patrimoine français.

Acteur: *Line Renaud (Gabrielle Sandraz), Samuel Labarthe (Alexandre Godard)*

arte — 21h10

LE COMPLOT CARAVAGGIO

Après s'être introduite par effraction dans le palais de la duchesse, Anna découvre le tableau du Caravage caché dans un coffre-fort. Mais sa curiosité lui vaut d'être assommée et capturée. Pour avoir la vie sauve, la jeune femme se résout à commettre un acte irréparable. Fontana, Vela et la duchesse sont ensuite arrêtés tandis qu'Anna publie son article sur l'affaire, qui fait grand bruit.

Acteur: *Gaia Messerklinger (Anna Romano), Alberto Malanchino (Andrea Cavadini), Luca Filippi (Francesco Romano), Sandra Ceccarelli (Caterina Romano), Fabrizio Ferracane (Saro Savoca).*

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal du citoyen
25ème année
JEUDI 12 MARS 2026

ORAN 16|09

Lever du soleil	07h19
Coucher du soleil	19h08
Humidité	65%
Vent	10km/h

Alger	17-10
Constantine	15-08
Annaba	16-09
Ouargla	22-10
Mostaganem	16-08
Béchar	20-08

Liban

Au moins 20 martyrs dans des frappes sionistes

Au moins 20 personnes sont tombées en martyres et 26 autres ont été blessées mercredi, dans des frappes sionistes contre plusieurs régions du Liban, a rapporté l'agence nationale d'information. Les forces sionistes ont également visé un appartement résidentiel dans le quartier Aicha Bakkar de la capitale Beyrouth, sans que le nombre de victimes de cette attaque sioniste ne soit précisé dans l'immédiat, a ajouté l'ANI. Dans le sud du Liban, trois personnes, dont un secouriste, sont tombées en martyres dans une frappe sioniste sur la localité de Hanouiyeh, dans le district de Sour, selon la même source. Par ailleurs, un citoyen est tombé en martyr et huit autres ont été blessés dans un bombardement à Al-Housh dans le même district où des frappes aériennes successives sur le village de Qana ont fait cinq martyrs et cinq blessés, tandis qu'une autre attaque a fait six martyrs et sept blessés dans la localité de Chehabiyeh. Dans la localité de Sharqiyan, trois jeunes Libanais sont tombés en martyrs suite à une frappe sioniste ayant ciblé une maison, tandis qu'un autre ambulancier est tombé en martyr dans une frappe aérienne sur le village de Kfartabnit.

Nigeria

10 soldats tués lors d'attaques du groupe terroriste Boko Haram

Au moins 14 personnes, dont 10 soldats, ont été tuées lundi dans des attaques contre des bases militaires dans le nord-est du Nigeria, ont rapporté mardi des médias locaux, citant des sources militaires et des témoins. Des membres du groupe terroriste Boko Haram et sa faction rivale autoproclamée l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) ont mené des attaques distinctes contre des bases dans l'Etat de Borno, épicentre du conflit de l'insurrection, ainsi que dans l'Etat voisin de Yobe, selon les mêmes sources. Le lieutenant-colonel Sani Uba, un porte-parole de l'armée dans la région, a confirmé des «attaques coordonnées» contre des bases militaires dans le nord-est. «Malheureusement, les affrontements ont coûté la vie à certains soldats courageux et valeureux, dont un officier remarquable à Kukawa qui a payé le prix ultime», a-t-il déclaré. «Dans la journée, des membres présumés de Boko Haram ont attaqué Dalwa, dans le district de Konduga, et tué deux soldats et quatre habitants», a indiqué Shettima Isa Bukar, chef de la localité. Les groupes Boko Haram et ISWAP ont récemment intensifié leurs attaques contre des bases militaires dans le nord-est du pays. L'insurrection terroriste qui dure depuis 16 ans, a fait plus de 40.000 morts et déplacé environ deux millions de personnes, selon l'ONU.

Madagascar

La présidence annonce la dissolution du gouvernement

Le président de la Refondation de la République de Madagascar, Michael Randrianirina, a dissous le gouvernement, selon un communiqué de la Présidence rendu public lundi soir. « Le Président de la République informe que, conformément à l'application de la Constitution, le Gouvernement a cessé ses fonctions et qu'il procédera prochainement à la nomination d'un nouveau Premier ministre, suivant les dispositions prévues par la Constitution », a indiqué le communiqué. Selon le texte, dans l'intervalle, les secrétaires généraux de chaque ministère assureront la gestion des affaires courantes jusqu'à la nomination du nouveau Premier ministre et la formation d'un nouveau gouvernement. Aucune date précise n'a été annoncée pour la nomination du prochain chef du gouvernement.

Téhéran

Les Iraniens s'adaptent "tant bien que mal" à la guerre

Ils ne s'éloignent guère de leur logement, protègent leurs fenêtres et s'entraident entre voisins: les habitants de Téhéran tentent de s'acclimater à la guerre qui a bouleversé la vie quotidienne dans la capitale iranienne. Ils ne s'éloignent guère de leur logement, protègent leurs fenêtres et s'entraident entre voisins: les habitants de Téhéran tentent de s'acclimater à la guerre qui a bouleversé la vie quotidienne dans la capitale iranienne. "Les gens sont calmes", témoigne un habitant du nord de la capitale, interrogé par l'AFP depuis Paris. "Ils s'habituent à vivre malgré tout et s'adaptent, tant bien que mal, à cette situation." L'incertitude est permanente car les Téhéranais ne sont pas prévenus à l'avance lorsque des frappes américano-israéliennes s'apprêtent à toucher la capitale. Mardi, au onzième jour de la guerre, de puissantes explosions ont de nouveau été entendues dans le centre et plusieurs quartiers, selon des médias iraniens qui n'ont pas précisé quelles étaient les cibles touchées. Une quadragénaire se rassure en pensant que les bombardements "ne visent pas les immeubles ordinaires", mais plutôt "les commissariats, les mosquées, les sites militaires". "Mais imaginez: un commissariat est touché au bout de votre rue. Toutes vos fenêtres volent en éclats. C'est ce que beaucoup de gens ont vécu", ajoute-t-elle. Pour s'en protéger, certains ont collé du ruban adhésif sur leurs vitres pour éviter la

dispersion de débris coupants. Au-delà des dégâts, c'est "le bruit des bombardements qui est extrêmement dérangeant", selon l'habitante. Dans un tel contexte, "les gens restent dans leur quartier, ils ne vont pas très loin, sauf ceux qui doivent aller travailler. Et les femmes restent télétravailler", précise une septuagénaire. "De manière générale, les gens s'aident beaucoup entre eux", souligne-t-elle, en donnant l'exemple d'une famille ayant mis à disposition un logement à une autre ayant perdu son toit. Les écoles sont toujours fermées, de même que la plupart des bureaux, banques et administrations. Les communications restent étroitement restreintes, seul l'intranet local fonctionnant tandis que les contacts avec l'étranger restent quasiment impossibles. Dans les rues, "des livreurs en camionnettes et en deux-roues", constate un résident de la capitale. "Des bus circulent mais ils sont plutôt vides". Adelshah Mansoori, un ressortissant afghan travaillant dans un supermarché de Téhéran, livre désormais les courses au domicile des clients cloîtrés chez eux, raconte-t-il. De nombreux magasins et centres commerciaux gardent leurs rideaux baissés, à l'exception des épiceries de proximité et les boulangeries. "Il y a de la nourriture (...) mais les gens n'achètent que ce dont ils ont besoin au quotidien, pas plus. C'est leur façon de veiller les uns sur les autres", raconte un homme de 40 ans. Le plus frappant est la présence très visible des forces de sécurité sur les grands axes. "Il y a des hommes armés dans les rues. A bord de gros véhicules. La seule chose qu'on voit d'eux, ce sont leurs yeux", a raconté une habitante. "C'est comme cela qu'ils font peur aux gens".

Nations unis

Les attaques contre les écoles en période de conflit ont augmenté de 166 %

Les attaques contre les écoles en période de conflit ont augmenté de 166 % entre 2021 et 2024, déplore le Haut -Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), citant le cas du Soudan, de Ghaza ou encore de Myanmar. Selon le HCDH, au Soudan, les écoles sont bombardées, occupées à des fins militaires ou contraintes de fermer. En conséquence, treize millions d'enfants ne sont plus scolarisés. En 2024, dernière année pour laquelle des données sont disponibles, près d'un enfant sur six dans le monde, soit environ 470 millions, a été directement affecté par les conflits armés. Ces statistiques mondiales prennent une dimension tragique quand on observe la situation «tout aussi dévastatrice» à Ghaza. «L'enclave palestinienne compte aujourd'hui le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde, certains enfants ayant subi plusieurs amputations», affirme le HCDH. Pis encore, longtemps après la fin des combats, les enfants continueront d'être exposés à des risques mortels dans leur vie quotidienne.

Malgré l'ampleur de ces tragédies, les réponses politiques restent insuffisantes. « Il existe toujours un profond manque de volonté politique pour prévenir les souffrances des enfants dans les zones de conflit », a regretté lundi la Haut -Commissaire adjointe aux droits de l'homme, Nada Al Nashif devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Mme Al-Nashif qui s'exprimait lors d'un panel sur les droits des enfants dans les conflits armés a regretté que des « Etats puissants affaiblissent le système multilatéral et sapent le respect du droit international ». Tandis que la responsabilité politique reste insuffisante, les violations contre les enfants se poursuivent sur le terrain. Selon la Représentante spéciale du secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Vanessa Frazier, les parties au conflit ont continué de commettre de graves violations à l'encontre des enfants. « Des enfants ont été tués et mutilés, recrutés et utilisés, enlevés, victimes de viols et d'autres formes de violence sexuelle, privés d'accès à l'aide humanitaire et touchés par des attaques contre des écoles et des hôpitaux », a-t-elle affirmé.